

PAGES
MANQUANTES

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME IV

1909



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada.

Notre Histoire

VIE RELIGIEUSE A MONTRÉAL A LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE



J'AI trouvé dans notre bibliothèque un manuscrit très bien conservé dont je voudrais résumer les grandes lignes et grouper les principaux détails. Il a été écrit, il y a plus d'un siècle, d'une main patiente et ferme, par un de ces obscurs compilateurs que le travail n'effrayait pas et qui lui consacrait volontiers des journées régulières et paisibles. Le ministère de l'unique paroisse de Montréal laissait alors des loisirs. La ville, toute tassée auprès de l'église, ignorait l'agitation, la fiévreuse activité qui absorbe les heures. Quand tout se taisait, à l'intérieur comme au-dehors du Séminaire, il était facile de rassembler des notes, de les coordonner, d'en faire pour les fonctions à remplir un manuel lumineux et exact. C'est ce qu'accomplissait, à la fin du dix-huitième siècle, le maître des cérémonies de l'église paroissiale de Ville-Marie. Son petit volume porte ce titre que je reproduis en entier pour ne lui rien enlever de son parfum d'archaïsme : *Recueil des Usages de la Paroisse de Montréal concernant l'office divin divisé en deux Parties; La première contient, sous différents articles, les principales choses qui se pratiquent dans le cours de l'année, ce qui forme comme le corps des usages; La deuxième renferme ce qu'il y a de particulier pour certaines fêtes ou autres jours, suivant l'ordre du calendrier. Pour la commodité de MMrs du Séminaire de St-Sulpice, qui desservent la paroisse de Montréal.*—MDCCXCVI.

I

1796! Il y a longtemps de cela, plus longtemps encore que ne le laisserait croire le nombre des années écoulées, tant est grand le changement opéré dans la ville où nous vivons.

A cette époque Montréal progressait lentement. L'église dont nous faisons revivre les beaux jours en occupait à peu près le centre. Elle existait depuis environ cent-vingt-cinq ans. En 1672, en effet, les paroissiens assemblés avaient résolu de la construire. C'était le 6 juin. Le 19 du même mois, on choisissait le maître maçon et on fixait son salaire; le 20, le terrain nécessaire était donné par le supérieur du Séminaire, Monsieur Dollier de Casson; le 21, on commençait à creuser les fondements; huit jours plus tard, la croix était plantée à l'endroit même où on allait travailler; le grand concours de peuple qu'avait provoqué cette cérémonie se renouvelait encore le jour suivant, quand on posait les cinq premières pierres de l'édifice futur. Ce fut d'abord un beau zèle. Dans le désir de voir bientôt la construction achevée chacun y mit les ressources dont il disposait: argent, matériaux, journées de travail. Puis l'ardeur s'attiédit. Les assemblées de fabrique tenues "à l'issue des **vêpres paroissiales**" témoignent de cette apathie de la population. On réclame le paiement des souscriptions, le bois promis et non encore fourni ⁽¹⁾. Lentement, à cause de tous ces obstacles, le temple s'élève. Il a ses murs, son toit, sa lampe d'argent ⁽²⁾, sa cloche, dont M. de la Barre et Madame de Longueuil ont été le parrain et la marraine ⁽³⁾, ses chasses dorées ⁽⁴⁾. Plus

(1) Delib. 26 janv. 1676.

(2) Id. 22 Déc. 1678.

(3) Id. Juin 1683.

(4) Id. 1 juin 1684.

tard il aura ses bancs ⁽⁵⁾ ses chapelles latérales ⁽⁶⁾ ses stalles dans le choeur ⁽⁷⁾. Il aura, à l'extérieur, reçu son somplet embellissement quand sa tour carrée s'élèvera, avec son portail ⁽⁸⁾; puis, par-dessus sa tour, son clocher ⁽⁹⁾; puis, au sommet de son clocher, sa croix ⁽¹⁰⁾ surmontée du coq traditionnel ⁽¹¹⁾. Pour les pieux habitants de Ville-Marie il aurait manqué quelque chose encore à leur église si le souvenir toujours vivant de la reine du ciel ne l'eût consacrée. Aussi, le 30 août 1778, mettaient-ils avec joie au faite du portail la statue de Marie, bénite solennellement la veille.

Le temple était complet. Kalm qui visitait Montréal au mois d'août 1749 ne pouvait s'empêcher d'admirer son église paroissiale. "Par la richesse de ses ornements, déclarait-il, tant intérieurs qu'extérieurs, elle est de beaucoup la plus belle église, non-seulement de la ville, mais de tout le Canada ⁽¹²⁾. Held qui séjourna au Canada dans les années 1795, 1796, 1797, ne semble pas avoir eu une impression moins favorable ⁽¹³⁾. Bouchette, au commencement du dix-neuvième siècle, note la simplicité et la solidité de l'édifice audehors, la magnificence et le bon goût des décorations audedans ⁽¹⁴⁾.

Aurions-nous une opinion différente à voir ce monument tel

⁽⁵⁾ Id. 30 Déc. 1691.

⁽⁶⁾ Id. 1691, 1708, 1734.

⁽⁷⁾ Id. 25 août 1765.

⁽⁸⁾ Id. 28 juillet 1720, 4 août 1720-1722.

⁽⁹⁾ Id. 16 février 1777.

⁽¹⁰⁾ Id. 9 août 1778.

⁽¹¹⁾ Id. 29 sept. 1782.

⁽¹²⁾ Voyage de Kalm en Amérique, Traduction et édition L.-W. Marchand.

⁽¹³⁾ Voyage au Canada, Traduction, Tome II, p. 31. Paris XI.

⁽¹⁴⁾ Description topographique de la Province du Bas-Canada. Londres, 1815, p. 149.

que la gravure nous l'a conservé? ⁽¹⁵⁾. Oui, sans doute. Nous trouverions l'ensemble inélégant et lourd, le portail assez dégagé, la tour, avec ses meurtrières, sombre et froide. La flèche ajourée que couronnait la croix fleurdéliée et qui s'élevait à une hauteur de 144 pieds, nous plairait davantage. Nous en admirerions l'élancement et, de son sommet, nous aurions l'idée d'un panorama intéressant déroulé sous nos yeux.

La ville, en effet, s'étendait tout autour de l'église. Elle était partie du fleuve, où maintenant de rares vaisseaux étaient ancrés, pour atteindre peu à peu les premiers plateaux de la rue Notre-Dame. Là, attardée un instant, comme après un travail pénible et par un besoin de repos, elle avait descendu lentement la pente opposée, franchi la petite rivière Saint-Pierre ⁽¹⁶⁾ et gravi la rampe d'une seconde élévation. En 1800 ⁽¹⁷⁾ elle avait échelonné ses maisons le long de quelques rues, assez loin dans les terres. Ainsi les rues Saint-Laurent et Saint-Louis ⁽¹⁸⁾ s'étendaient jusqu'aux limites actuelles de la ville quoique non également bordées de maisons sur tout leur parcours. Les autres voies publiques ouvertes alors n'allaient guère au-delà de la rue Saint-Jean-Baptiste ⁽¹⁹⁾ ou de la rue Sainte-Catherine.

De l'est à l'ouest, la partie habitée de Montréal commençait à la propriété de M. Panet et finissait à la rue du Cimetière. La population y était assez dense, et, à mesure que des deux côtés on se rapprochait de l'église, s'augmentait l'activité du quartier commercial et industriel.

Car l'église était au coeur même de la ville, c'est-à-dire de la

⁽¹⁵⁾ Le Vieux Montréal 1611-1803. Morin-Beaugrand.

⁽¹⁶⁾ Où se trouve auj. la rue Craig.

⁽¹⁷⁾ Voir une carte de la ville, dressée en 1801, par Louis Charland, "inspecteur des chemins de la cité de Montréal". Cette carte conservée à l'hôtel de ville a été effacée et abîmée par le temps, puis reproduite par M. Charlebois, chef du bureau des dessinateurs. C'est à son obligeance que je dois d'avoir pu examiner l'original et la copie.

⁽¹⁸⁾ Auj. Saint-Dominique.

⁽¹⁹⁾ Auj. Dorchester.

ville officielle, dont la Porte de Québec⁽²⁰⁾, la rue Saint-Pierre, le fleuve et la rivière Saint-Pierre formaient les limites dans tous les sens. Audelà il n'y avait plus que les faubourgs : au sud-ouest, le faubourg Saint-Antoine ; à l'ouest, le faubourg Saint-Laurent ; au nord-ouest, le coteau à Baron et le faubourg Saint-Pierre ; au nord, le faubourg Saint-Louis et, un peu au-dessous, le faubourg Québec.

Je n'écris pas ce dernier mot sans une certaine émotion. Longtemps encore après que la ville agrandie eût englobé ce quartier, on continua d'appeler de son nom la localité qui allait de la rue Jacques-Cartier à la rue Panet et où se dépensèrent sans compter les dévouements des Sulpiciens attachés à la desserte de l'église Sainte-Brigide et des Oblats exerçant le saint ministère à l'église Saint-Pierre. Le long des rues étroites aux encoignures desquelles les épiceries et les échoppes étalaient à leurs devantures ce qui pouvait tenter les passants, les habitations s'élevaient, le plus souvent en bois, assez rarement en brique ou en pierre. De l'une à l'autre on se connaissait, on voisinait ; une rue entière semblait ne former qu'une seule famille ; des relations étroites transformaient les étrangers d'hier en connaissances et en amis, faisaient de leurs joies et de leurs peines les joies et les peines de tous. Les bonheurs tranquilles, les traditions d'honneur étaient le partage de ces demeures sur lesquelles, comme une bénédiction muette, le clocher allongeait son ombre tutélaire et où les vies s'écoulaient sans bruit dans l'accomplissement généreux et simple des devoirs quotidiens.

De partout dans la ville, des faubourgs comme de toutes les rues à l'intérieur des fortifications, c'est à la seule église paroissiale que l'on venait, le dimanche, assister aux offices. L'église, depuis 1657, était desservie par les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice. Ils avaient succédé à cette époque aux Jésuites qui depuis l'origine avaient présidé à la vie religieuse de Ville-Marie.

M. Auguste Roux était alors supérieur du Séminaire⁽²¹⁾.

⁽²⁰⁾ Au square Dalhousie.

⁽²¹⁾ 1798-1831.

C'était un homme de grand sens, de foi ardente, de zèle apostolique. Pendant trente-trois ans il devait gouverner la communauté sulpicienne de Montréal et administrer en même temps la paroisse dont il était le curé. L'époque où il était appelé à exercer son autorité n'offrait rien des agitations qui avaient troublé les années antérieures. C'était un âge de calme relatif. Les luttes très vives d'abord avaient fini par faire place à une sorte d'entente entre les deux peuples, groupés par les lois de la guerre sous le même drapeau. Les soupçons diminuant d'une part, d'autre part la confiance augmentant, les relations s'étaient faites plus cordiales et plus aisées. Le supérieur du Séminaire, la plus haute autorité ecclésiastique alors de toute la région de Montréal, avait donc plus de facilité pour pourvoir aux intérêts de sa communauté et de son église.

C'était surtout le premier vicaire qui avait charge du ministère paroissial, le supérieur se contentant de présider les assemblées de fabrique et de donner sa signature aux documents les plus importants. De 1795 à 1830, le premier vicaire ou curé d'office fut M. Michel Lefaulnier. Quatre autres prêtres restaient avec lui à la disposition des fidèles, chacun d'eux ayant à visiter et à suivre un des quatre quartiers du territoire paroissial. Les autres prêtres, logés au Séminaire, étaient les aumôniers des maisons religieuses: la Congrégation de Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, les Soeurs de la Charité ou Soeurs Grises.

Le Séminaire occupait l'emplacement même où il est encore aujourd'hui. Des jardins l'entouraient de tous côtés plus spacieux et plus dégagés que les jardins actuels et qui allaient jusqu'à la rue Saint-François-Xavier. En ajoutant au vieil édifice que nous avons sous les yeux une aile parallèle à celle qui existe déjà nous aurions l'ancien Séminaire. L'aile supprimée lors de la construction du nouveau bâtiment comprenait au rez-de-chaussée les loges des portiers, les parloirs et la procure. En suivant le corridor le long de la rue Notre-Dame on avait à la suite les chambres du procureur, du curé d'office, du supérieur, de l'évêque. Ce bâtiment, "vaste et commode" (22), est aujour-

(22) Bouchette, p. 149.

d'hui bien démodé au milieu des superbes constructions, véritables palais, qui l'entourent. Tel quel, il a sa beauté et son charme. Dans le décors de souvenirs que son histoire éveille, il apparaît avec un relief saisissant. Nous le repeuplons, comme malgré nous, de toutes ces existences nobles et harmonieuses, sacrifiées et pures, dont l'influence a été si salutaire. Là ont vécu de concert l'illustration du nom, la science, l'éloquence, la vertu surtout, avec l'unique souci d'échapper à la publicité qu'elles regardaient comme la tentatrice et la corruptrice, et de faire, sans espoir de récompense terrestre, le plus de bien possible. De là, comme d'un centre toujours actif, les sulpiciens du dix-huitième siècle ont rayonné dans tous les sens. Ils ont fondé des paroisses; ils ont prêché des missions; ils ont servi le sauvage et le blanc, le barbare et le chrétien; ils ont, dans la tempête, protégé et sauvé les destinées d'un peuple. Pèlerins émus, ce serait tout profit pour nous que de les suivre dans leurs travaux, audacieux parfois, apostoliques toujours, de découvreurs, de colons, de missionnaires, d'instituteurs. Mais avec eux et pris de la même nostalgie, nous reviendrions bientôt au Séminaire, à ses murs frustes, à ses chambres pauvres, à son ameublement simple, à ses traditions surannées, mais aussi à cette vie intérieure et à ce commerce divin qui disciplinent les âmes, les retrempent, les transforment, en les rendant capables de tous les devoirs, de toutes les immolations, de tous les mérites.

II

Comme l'église était belle, aux fêtes solennelles de Noël et de l'Épiphanie, de Pâques, de la Fête-Dieu, de la Dédicace, de l'Assomption, du Sacerdoce, du Saint-Nom-de-Marie, de la Toussaint! C'était la grande parure des ornements de drap d'or, les douze chandeliers du grand autel allumés, avec les quatre lustres et les cierges; c'étaient le célébrant avec diacre et sous-diacre, les chantres en chapes assis à l'entrée du chœur, et de chaque côté, devant un lutrin, les acolytes revêtus d'au-

bes et de dalmatiques. A la grand'messe, les chantres de l'orgue alternaient avec ceux du sanctuaire: la messe Royale exécutée avec art et piété développait sous la voûte silencieuse et à travers les nefs recueillies les thèmes majestueux et puissants. La même pompe se retrouvait aux vêpres où le premier, le troisième et le cinquième psaumes, ainsi que le magnificat, étaient chantés en deux parties ou en faux-bourbons.

Quand le cours de l'année liturgique amenait des fêtes de moindre rite, aux dimanches ordinaires, l'église forcément prenait un aspect différent. Les ornements de drap d'or cédaient la place à ceux d'argent ou de "tapisserie"; les chandeliers d'or à l'autel n'étaient plus que des chandeliers d'argent, même de cuivre; au lieu d'être au nombre de douze, ils n'étaient plus que six, puis que quatre; le grand tapis du sanctuaire ne couvrait plus que les marches de l'autel ou disparaissait complètement; les chantres ne portaient plus leur chape et les acolytes ne se présentaient plus qu'avec leur très long et très ample surplis.

Les mêmes différences s'observaient aux cérémonies pour les défunts. Aux services les plus solennels, qui sont très rares, dit le manuscrit, toute l'église était tendue de noir, galeries, chapelles, sanctuaire et banc-d'oeuvre; les ornements étaient de velours et six grands chandeliers s'allumaient à l'autel. Au service de Mgr de Pontbriand, mort, on le sait, à Montréal, après la prise de Québec, en 1760, on met six petits chandeliers argentés avec les six grands "et le reste de la décoration fut aussi plus magnifique qu'en toute autre occasion". Aux autres services moins importants on diminuait le nombre des cloches et des chandeliers, on paraît moins l'église et les ornements de velours n'étaient plus que de damas ou de camelot.

Tous ces détails seraient fastidieux s'ils n'avaient un avantage et l'avantage est grand: celui de nous introduire dans la vie intime de l'église et de nous faire voir les choses, non plus comme lointaines et comme effacées dans la pénombre et le demi-jour du recul, mais comme devant nous, tout près de nous. Nous assistons ainsi aux multiples cérémonies qui du dimanche matin au samedi soir animent le silence des nefs et peuplent leur solitude.

Il est 5 heures à peine et voilà qu'aux jours d'été, c'est-à-dire depuis le lundi de la Quasimodo jusqu'à celui du Saint-Nom-de-Marie, les portes du temple s'ouvrent et qu'un prêtre est à l'autel ⁽²³⁾. Quand les jours se font plus courts la première messe ne se dit qu'à 5.30 heures. Mais dans tous les temps elle est suivie d'autres messes qu'annoncent les cloches et que de partout on vient entendre.

Les fidèles reviendront encore à l'église, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, ou tous ensemble, selon le caractère des réunions qui les y appelleront : le premier samedi du mois, et le 25 pour les saluts de fondation ; le premier samedi du mois encore pour l'assemblée de la Bonne-Mort ; le mardi, pour la réunion de la Sainte-Famille ; en mars, depuis le 4, pour la neuvaine de Saint-François-Xavier ⁽²⁴⁾ ; pendant le Carême où, au cours de l'après-midi, autour de 4 heures, se récitent quotidiennement des prières et se fait une instruction. Et j'en passe.

Je ne saurais pourtant ne pas faire revivre, ne serait-ce que par quelques lignes, les processions qui, trois dimanches sur quatre ou cinq, terminaient l'office de vêpres. Il y avait, comme aujourd'hui, la procession en l'honneur de la Vierge du Rosaire, le premier dimanche ; le deuxième dimanche, avait lieu la procession pour la confrérie du Saint Scapulaire ; le troisième dimanche enfin, les associés de la Bonne-Mort avaient aussi leur procession. Les deux premières sortaient de l'église, quand le temps le permettait, l'autre jamais. Sortir de l'église, c'était simplement passer à travers les cimetières. Le prêtre, portant la statue de la Vierge qui avait à son cou un chapelet ou un scapulaire, revenait au choeur à la suite des chantres et du clergé, et déposait la statue sur l'autel, du côté de l'évangile, jusqu'à la fin du salut. Au troisième dimanche, la procession faisait le tour de l'église à l'intérieur. Le Saint-Sacrement exposé au commencement des vêpres y était porté solennellement,

⁽²³⁾ Jusqu'à l'année 1788 la première messe, à cette époque de l'année, était à 4.30 heures.

⁽²⁴⁾ Introduite en 1792.

les cierges des quatre petits autels étant allumés. Deux confrères suivaient immédiatement le dais portant deux torches et les membres du clergé ainsi que les confrères et consoeurs tenaient des cierges.

Cette même piété touchante et simple se retrouvait encore quand, le jeudi après le deuxième dimanche de Pâques, les enfants faisaient leur première communion, que les cloches en branle annonçaient la cérémonie et que dans l'après-midi le catéchiste des garçons conduisait la petite troupe recueillie à Notre-Dame de Bonsecours; quand, aux fêtes de l'Ascension et de l'Assomption, la procession du clergé et des enfants de chœur faisait le tour de l'église pour remplacer les démonstrations solennelles d'autrefois, alors qu'on se rendait en chantant les litanies chez les Frères-Hospitaliers ou à Bonsecours; quand les femmes, le troisième dimanche après Pâque, les petites filles, le jour de sainte Catherine, les petits garçons, le jour de saint Nicolas, venaient à l'offrande, au moment de l'offertoire et baisaient en même temps l'instrument de paix.

L'année liturgique sur le point de finir donnait lieu à une autre fête, la fête mélancolique de ceux qui ne sont plus. Ce jour-là même, à cause de la froide température que la saison amenait, on quittait les surplis et les bonnets carrés et on prenait les camails et les rochets. Dans ce nouveau costume, prêtres et enfants suivis du célébrant passaient au milieu des tombes, à travers les cimetières les plus voisins de l'église, celui qui attenait à l'abside, celui de la Place-d'Armes, puis celui des pauvres. L'eau bénite était répandue sur ce lugubre domaine de la mort où plus encore qu'ailleurs il semblait que les arbres étaient dépouillés et le gazon flétri. Lentement, sous le ciel pâle de novembre, avec tout un peuple autour de soi qui pleurait les êtres chers dont le souvenir mal effacé leur revenait vivace, on chantait le *Miserere*, ce cantique de pénitence où les morts mettent leur voix pour faire appel à la miséricorde divine.

Heures bénies de recueillement et de prière! Nous imaginons difficilement qu'elles pussent revenir si souvent sans qu'on s'en lassât. La raison est simple, rien n'en détournait le peuple et pour lui c'était son occupation, sa distraction en même temps que son devoir.

Il ne le sentait jamais plus qu'aux jours d'exposition eucharistique, pour la dévotion des Quarante-Heures. Ce qu'on faisait alors pour exciter sa piété est impossible à dire : processions, saluts, prières, illuminations, amendes honorables, prédications, l'église remplie à déborder, embaumée de fleurs et ruisselante de lumières, les prêtres se multipliant pour le ministère devenu plus lourd et les cérémonies plus nombreuses et plus longues, fête de trois jours, ininterrompue en éclat et en ferveur et qui refaisait la vaillance des âmes chrétiennes.

Les âmes patriotiques avaient aussi leur jour.

Le 5 octobre 1797, Mgr Denaut, évêque de Québec, fit la bénédiction des drapeaux du Premier Bataillon des Royaux Canadiens. L'église était parée comme aux plus grandes fêtes, les soldats en armes placés dans la grande allée, le colonel, M. de Longueuil, et les capitaines dans le chœur. A l'évangile, le pontife, debout à l'autel, en chape, avec crosse et mitre, releva dans une allocution la grandeur de la cérémonie qui allait s'accomplir. Puis il s'assit dans le fauteuil, sur le haut du marchepied, "comme pour les ordinations". Les chefs alors se présentèrent, et, à genoux, après avoir déployé les drapeaux reçus des mains des enseignes, ils les offrirent à la bénédiction de l'évêque. Celui-ci les prit et les remit ensuite, en donnant le baiser de paix, à chacun de ceux qui devaient, en repos ou en guerre, les entourer de respect et les conduire à l'honneur. Dans l'église, pendant ce temps, les soldats présentaient les armes, les trompettes sonnaient, l'orgue et la fanfare militaire s'unissaient dans un air triomphal.

La scène est belle. Elle nous ouvre une échappée inattendue sur un des aspects peu connus de la vie de nos pères. L'église les faisait colons généreux, marchands honnêtes, industriels actifs, navigateurs audacieux. Elle les faisait aussi citoyens courageux et braves soldats. L'étendard qu'elle avait béni emportait dans ses plis mouvants les leçons et les espérances, les appels et les ambitions. Il conviait au travail opiniâtre, à la lutte ardente, à la mort s'il le fallait. Où qu'il se dressât, serait

le devoir. L'envahisseur imprudent ne passerait pas et, dans notre histoire, Chateauguay, comme un écho, répondrait à Carillon.

III

Juin est venu! Juin est beau chez nous comme mai l'est ailleurs. Le printemps tient enfin ses promesses et, sous un soleil souriant et gai, qui met partout des reflets d'or, c'est l'universel triomphe de la lumière et de la clarté. Pendant que dans la campagne là-bas la terre jalonnée prépare la fête du pain qui donne la vie au corps, ici, à l'église, on prépare la fête du pain mystique, du pain céleste qui réserve au monde sa joie et sa force. Aussi bien le matin est lumineux et doux, le ciel est en fête, sur les coteaux les vergers blancs se sont parés de leur fragile candeur, le long des rues les arbres centenaires se sont couverts d'une gaze légère de verdure que le vent fait flotter sur leurs troncs rugueux.

9 heures! La procession, attendue chaque année avec tant d'impatience, va se mettre en marche. Nous sommes au dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu ⁽²⁵⁾. Massée aux abords de l'église, puis tout le long du chemin qui va être parcouru, la population est en habits neufs, recueillie généralement, ici et là un peu houleuse et agitée. Cette fois-ci le cortège eucharistique doit se rendre à Bonsecours par "la rue d'en haut" ⁽²⁶⁾ et revenir par "la rue d'en bas" ⁽²⁷⁾ en faisant halte aux différentes églises qui se trouvaient sur son passage, celle des Jésuites par conséquent et celle de l'Hôtel-Dieu.

Au signal des clochers en branle, un remous se fait dans la foule écartée, puis le défilé commence. D'abord la croix portée

⁽²⁵⁾ Depuis 1791, la procession ne se faisait plus le jour même de la fête.

⁽²⁶⁾ Notre-Dame.

⁽²⁷⁾ Saint-Paul.

par un "chappier" accompagné de deux acolytes. Puis les écoles, les associations pieuses, les communautés. Je note au passage les petits garçons, les petites filles des écoles communes, les demoiselles de Notre-Dame de la Victoire, les dames de la Sainte-Famille, la Confrérie de la Bonne-Mort, les Soeurs de la Congrégation et leurs élèves, les Soeurs Grises, le collège Saint-Raphaël. Voici le clergé: enfants de choeur en surplis, porte-tuniques, porte-chapes ⁽²⁸⁾, "en cheveux courts et médiocrement poudrés", les porte-fanaux, les porte-flambeaux, les thuriféraires, les fleuristes, enfin le célébrant avec ses assistants sous le dais.

Lentement la procession suit l'itinéraire tracé et bien connu d'ailleurs, les spectateurs se courbant sous la bénédiction du Dieu qui passe, les chants alternant avec les airs religieux des fanfares militaires, les cloches des différentes chapelles remplissant l'air de leurs sonneries, les salves de mousqueterie éclatant aux endroits où du haut des reposoirs l'hostie sainte est tournée vers le peuple à genoux.

Ce spectacle solennel était encore offert à la population, mais avec moins de pompe, au jour de la Saint-Marc et aux Rogations. Le 25 avril on allait à Bonsecours; le lundi avant l'Ascension aux Récollets; le mardi chez les Soeurs de la Congrégation; le mercredi à l'Hôtel-Dieu. Chaque fois les litanies étaient chantées le long du chemin et chaque chapelle avait des antiennes et des versets propres, soigneusement notés dans de gros livres de chant qui existent encore.

Ces fêtes toutefois n'empêchaient que rarement la tenue des catéchismes et l'instruction chrétienne des enfants. Que ce fut pour les filles ou pour les garçons, pour les pauvresses ou pour les négresses, pour les esclaves ou pour les domestiques, on avait à suivre des prescriptions rigoureuses dont les minutieux détails ne laissaient rien à la fantaisie ou au relâchement. Ainsi à l'église paroissiale, chez les Soeurs de la Congrégation, à l'église Bonsecours, au faubourg Saint-Laurent, prêtres, professeurs, religieuses devaient-ils chaque semaine, au cours de

⁽²⁸⁾ En 1796, les premiers furent au nombre de 26 et les autres, 38, tous étaient laïques.

l'année scolaire, qui commençait alors le 19 octobre pour finir le 25 août, enseigner les enfants et leur faire apprendre la doctrine chrétienne.

Ces mêmes enfants avaient pour la fréquentation des sacrements des règles très exactes aussi et très sages, et les jours de confession et de communion étaient scrupuleusement déterminés.

C'était agir avec zèle et avec prudence. L'enfance qui grandit est l'avenir en germe. Ne pas s'en occuper c'est méconnaître les exigences essentielles d'une société qui veut vivre et prospérer. Travailler pour elle, lui communiquer la vertu avec la science, c'est assurer le bonheur et la féconde influence des générations qu'elle prépare.

IV

La vieille église dont nous retraçons l'histoire avait quatre cloches : une grosse, une moyenne, deux petites. Était-ce bien quatre cloches seulement que renfermait le clocher ? On aurait pu en douter au tapage qu'elles faisaient. Ensemble ou isolément, elles sonnaient toujours ou presque toujours. Insensibles aux froids d'hiver qui assourdissent et éteignent la voix, non moins qu'aux chaleurs torrides d'été qui lassent tout entraînent et épuisent toute énergie, elles babillaient constamment.

Que disaient-elles ? Tout ce qui était à dire, à annoncer, à faire connaître. A travers les barreaux de leur cage, oiseaux légers, elles s'envolaient à tire-d'aile, depuis l'heure matinale où l'aurore s'allume jusqu'à l'heure crépusculaire où la nuit paraît, et tout auprès comme au loin elles portaient les nouvelles. Dans la rue Notre-Dame, dans les rues Saint-François-Xavier et Saint-Joseph comme au faubourg Québec, au faubourg Saint-Laurent, au faubourg des Récollets, on était tenu au courant de tout ce qui se passait à l'église. Et les notes

allées, traversant l'espace, planant sur les coteaux, s'attardant sur la montagne, descendant dans les petites rues étroites, frappant aux vitres des fenêtres fermées, disaient, sonores ou déjà affaiblies, les grands et les menus événements de la vie paroissiale : l'angelus du matin, celui du midi, celui du soir ; les messes basses, les grand'messes, les vêpres, les saluts, les réunions de piété régulières ou extraordinaires. A les écouter, on savait s'il y avait exposition du Saint-Sacrement, sermon, procession, catéchisme, neuvaine, assemblée de marguilliers. Elles avaient une manière spéciale d'annoncer, quand elles sonnaient les baptêmes, si c'était un garçon qui venait de naître ou si c'était une fille ; quand elles pleuraient un trépas, s'il y aurait service funèbre ou non, s'il s'agissait d'un enfant ou d'un adulte, d'un prêtre ou d'un laïque, d'un homme ou d'une femme, d'un associé ou d'une associée de la Bonne-Mort. A être si bavardes elles devenaient indiscrettes presque et publiaient sans circonspection l'arrivée et le départ des personnages, tout comme aujourd'hui nous l'apprennent les journaux quotidiens parcourus chaque matin et chaque soir. Penchées par-dessus la balustrade qui était comme le rebord de leur nid elles criaient aux passants : "Monseigneur est ici ! Il dit la messe, ce matin." "Non, c'est son coadjuteur." "Un tel que vous saviez malade, le voilà plus mal". "Le prêtre vient de partir pour lui administrer les derniers sacrements". Et pendant qu'attristées un instant, elles égrenaient dans l'air quelques notes éplorées, là-bas, le prêtre et son petit cortège gagnaient la maison du moribond.

Chères cloches de la vieille église qui ne sonnez plus maintenant que dans nos rêves, vous qui avez sonné si souvent, et qui, bonnes et joyeuses, avez sans relâche, comme un écho des voix célestes, dit à la plaine et à la montagne, au fleuve et à ses rives, à la vallée et à la forêt, surtout aux âmes simples et pures : "paix, résignation, espoir" ; cloches sans cesse envolées, fol essaim d'oiseaux folâtres, la pitié me prend de toutes vos fatigues après toutes vos courses aventureuses ! Revenez, reposez-vous. La nuit se fait, la nuit de silence, de mystère, de sommeil. Les rues sont désertes, aux fenêtres les lumières s'allument et là-haut dans les champs d'azur, les étoiles, fleurs de feu, s'épanouissent. Reposez-vous. Demain, quand l'aurore incendiera l'ouest,

quand resplendira comme un phare, aux rayons du soleil levant, votre maison aérienne, vous vous éveillerez et reprendrez votre travail sonore et salubre. Mais maintenant les ténèbres s'épaississent, les cimetières tout à vos pieds se peuplent de fantômes. Repliez vos ailes d'où vous aurez secoué la neige, la pluie, la chaleur; et dans le calme solennel de votre nid de fer et de bois, sous l'auguste protection de celui qui vous fit ses messages ici-bas, reposez-vous, dormez. Dormez!

V

J'ai voulu, après l'avoir longtemps étudiée, revoir moi-même cette église, et m'arrachant par l'imagination, cela sans grand effort, au siècle présent, je me suis fait citoyen de Montréal à l'aurore du siècle passé.

J'ai choisi pour cette excursion retrospective le jour même de la fête patronale de la paroisse, la fête du Saint-Nom-de-Marie. La veille, tout le clocher en rumeurs a annoncé cette fête. A l'angelus du matin, il l'a rappelée et voici qu'à l'heure où je m'achemine vers l'église il la publie de nouveau. Il veut manifestement atteindre les paroissiens les plus éloignés et les faire descendre des côtes, des coteaux et des faubourgs, jusqu'au centre de la ville, jusqu'à l'église qui les attend.

Je me hâte, l'office va commencer. A travers les voitures qui sont arrêtées nombreuses sur la place, à travers la foule déjà compacte qui encombre les abords du temple ⁽²⁰⁾, je me fraie difficilement un chemin.

L'église est remplie d'une assistance recueillie. Sa voute blanche ⁽³⁰⁾ resplendit de toutes les lumières dont s'est paré l'autel. A travers les deux fenêtres du choeur, la lumière péné-

⁽²⁰⁾ Cf. Isaac Weld. Voyage au Canada, vol. II, p. 31.

⁽³⁰⁾ Registres: 13 mai 1770.

tre à flots ⁽³¹⁾ et détache dans un relief saisissant le grand crucifix qui domine le sanctuaire, les stalles où viennent d'arriver en procession les prêtres du Séminaire. Pendant que le suisse et le bedeau placent les paroissiens qui n'ont pas de bancs, que les connétables à l'entrée de l'église ⁽³²⁾ laissent péniblement ouverte la voie par où entrèrent les arrivants, qu'à la chapelle de Saint-Amable commence la messe dite du Credo, voici que le célébrant pénètre avec ses assistants dans le chœur. Il y a aujourd'hui à cause de la solennité de la fête, et pour Monsieur le Supérieur qui officie, diacre et sous-diacre, chantres en chapes, acolytes en aubes et en dalmatiques. Les élèves du collège remplissent les cérémonies. Leurs professeurs, pour la plupart, sont aux stalles. Les autres sont avec le reste de la communauté dans les galeries.

Dans la chapelle de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, qui se trouve à droite et la première auprès du sanctuaire, j'aperçois les Soeurs de la Congrégation avec leurs élèves ⁽³³⁾, "pensionnaires et écolières". Sous les dalles reposent leurs compagnes mortes. C'est dire qu'elles sont là chez elles. Ce privilège leur a été accordé *"en considération de la donation que la feu Sr. Bourgeoys, leur première supérieure, a fait (sic) gratuitement de la chapelle de Bonsecours à la dite paroisse,—et des dépenses qu'elles ont ensuite fait (sic) dans la dite chapelle de l'Enfant-Jésus où elles ont fait une cave et refait deux fois les planchers"*.

C'est donc tout Montréal qui est ici : Montréal à l'aise et riche, avec les Foretier, les Franchère, le Dezery, les Viger, les Tabeau, les Guy, les Chaboillez, les Leprohon, les Perreault, les Larivée, les Berthelet, les de Salaberry, les de Longueuil ; Montréal pauvre et modeste, avec les petits boutiquiers, les humbles artisans, les simples ouvriers. Mais tout ce monde prie. Il y a communauté manifeste de foi en Dieu, d'amour pour son église, de respect pour ses ministres. Je le sens bien quand,

⁽³¹⁾ 13 mai 1792.

⁽³²⁾ 24 nov. 1799.

⁽³³⁾ 1719, 2 avril.

au cours du sermon toutes les têtes se lèvent vers le prédicateur derrière lequel un tableau de saint Ignace montre le fondateur des Jésuites dans sa gloire ⁽³⁴⁾. Le curé d'office relève en termes émus tout ce qu'a fait Marie pour sa ville, pour tous ceux qui ont invoqué son nom. Histoire touchante que celle des bontés de la Vierge pour Montréal. J'y pense malgré moi au cours de cette prédication. La cabane de bois, la chapelle du fort, l'église de l'hôpital passent successivement devant mes yeux et au dessus, enveloppée d'azur et couronnée d'étoiles, la Mère de Dieu qui prie, protège, bénit, aide sans relâche.

Je suis tout rempli de ces pensées quand, au sortir de la messe, et la foule un peu bruyante maintenant dispersée en tous sens, je parcours la Place d'Armes, je longe les cimetières, je descends par la rue Saint-Joseph, vers le rivage. Elles me poursuivent encore quand, le soir presque venu, je prends, promeneur solitaire, le chemin de la montagne. J'ai franchi les fortifications démantelées où jouent les petits garçons, et par la rue Saint-Pierre, la rue Sainte-Catherine, des sentiers à travers champs, j'ai gagné la hauteur. Je croise en chemin les groupes joyeux qui reviennent de la promenade. Puis la solitude devient à peu près complète. De là-haut j'ai devant moi la ville, le fleuve, les montagnes. Le spectacle est magnifique tout baigné qu'il est de cette lumière déjà pâlie de l'automne où les feuillages et les gazons prennent les teintes alanguies des choses qui vont mourir. Des barques sur le fleuve et des nuages au ciel s'en vont, leurs voiles gonflées du même souffle, et des rumeurs, bruits lointains d'appels, d'aboiements, de sons de cloche, de voitures sur les routes, arrivent jusqu'à moi.

D'autres voix alors, des voix éteintes depuis longtemps, se mêlent à tous ces bruits. Je les distingue et les entends, comme l'on distingue et l'on entend encore l'Océan endormi dans le coquillage que sa retraite abandonne sur la grève. C'est bien l'accent des générations disparues, de tous les humbles, de tous les ignorés, de tous les obscurs, qui, par leur travail silencieux,

(34) 12 février 1792.

leur abnégation héroïque, leur indomptable persévérance, ont fait Montréal ce qu'il est aujourd'hui.

Aux jours de Maisonneuve, comme plus tard encore, ils ont ouvert la forêt, défriché le sol, abattu avec la hache l'arbre séculaire, défendu avec le mousquet la palissade du fort. Tenace et laborieux, répétant mille fois la même besogne effacée, ne se rebutant jamais, ils sont arrivés ainsi peu à peu à réunir, à ordonner, à cimenter les matériaux d'un édifice immense. Etres sans nom et sans personnalité, ils ont constitué, en se rapprochant les uns des autres, l'ossature même de notre peuple. Etres de misère, passion—celle du sacrifice que jamais personne ne connaîtra, ils ont poursuivi avec une inlassable tenacité l'idéal magnifique et sauveur. Nous leur devons le plus pur sang de nos veines, les plus nobles et les plus chrétiennes traditions de notre vie nationale.

Je pense à ces choses qui ne sont plus devant la prospérité des choses qui subsistent; et maintenant que la nuit descend, que des notes éparses d'angelus m'arrivent à travers l'espace tiède et sonore, j'ai l'illusion de voir, dans le calme du présent, toute la gloire du passé sourire aux espérances de l'avenir.

Henri Gauthier.

La Nouvelle Revue "America"

LA PRESSE ET L'ESPRIT PUBLIC, LE PROGRAMME DE *America*,
SA RÉALISATION



QUAND il reçoit des journalistes en audience, on raconte que le pape Pie X les accueille avec la fierté d'un généralissime qui reçoit son état-major. Il bénit leur stylographe de même que ses prédécesseurs bénissaient les épées et les cuirasses des chevaliers armés pour les croisades d'Orient. La grande croisade de notre âge, en effet, c'est celle de la presse. Ce qu'il faut conquérir sur l'irréligion et le sectarisme, c'est l'âme des intellectuels aussi bien que celle des prolétaires, l'âme qui s'acharne au labeur de la pensée aussi bien que celle qui est engagée dans le mouvement de la vie économique. Pour ces combats et ces conquêtes d'à présent, qui n'ont besoin ni de torpilles ni de *dreadnoughts*, le soldat et le conquérant que le Saint-Père veut armer et couronner, c'est le journaliste, nous voulons dire le publiciste de science, de conscience et de foi : *Instaurare omnia in Christo*.

Diogène démontrait, en marchant, le mouvement à Zénon d'Elée. Ce sont les faits qui prouvent et non pas les épithètes. Or, le Souverain-Pontife n'a-t-il pas reconnu la nécessité d'avoir un périodique catholique, au service de la pensée catholique, en ordonnant la publication bi-mensuelle des *Acta Apostolicae Sedis*? Ce recueil n'apporte-t-il pas, sous une forme officielle, aux esprits curieux de se documenter à bonne source, toutes les instructions que Rome promulgue dans ses lettres apostoliques,

ses bulles, ses brefs et autres documents? Voilà donc un texte authentique mis à la disposition du monde entier, et dans lequel le Maître parle à ses disciples et les instruit.

* * *

Si ce n'est pas au monde entier que prétend s'adresser la nouvelle revue hebdomadaire *America*, qui paraît à New York depuis le mois d'avril dernier, c'est du moins de tout l'univers civilisé qu'elle entend parler à tout le Nouveau-Monde: aux deux Amériques et au Canada. A la suite de Pie X, et comme inspirés par sa parole et son exemple, les catholiques des Etats-Unis comprennent le besoin urgent de parler eux-mêmes à leurs contemporains de leurs propres croyances et de leurs initiatives catholiques. Ils le comprennent et ils ont entrepris d'y répondre aux applaudissements universels. Ils se sentent d'âge et de force à ne plus laisser à d'autres, de moindre science ou de moindre conscience, la mission de renseigner l'opinion américaine sur l'action et la pensée catholiques. D'autant plus qu'un grand nombre de ceux qui n'ont point reçu encore la lumière de la vraie foi, demandent avec une droiture de coeur qui les honore, et les sauvera, l'organe où puiser sur les choses du catholicisme la doctrine catholique.

A des besoins si impérieusement manifestés, les rédacteurs de la feuille mensuelle *The Messenger* ont cru opportun de répondre en publiant une revue beaucoup plus considérable. Les découvertes scientifiques et les événements de la vie supérieure des différents peuples y trouveront placé. Aucune fausse lueur n'en permettra jamais une interprétation erronée; mais sur tous les faits dont la revue instruira ses lecteurs, tombera la vraie lumière des principes de la foi révélée et de la saine philosophie. Educatrice nouvelle des esprits sur ce continent américain *America* surgit de l'océan des multiples faits divers qui déferlent avec les vagues du journalisme. D'un geste prudent, elle les éclaire de son flambeau et les fait apparaître sous le jour pur du vrai. Elle surgit et s'avance sereine et

grave. Nous accueillons en elle, à la fin de chaque semaine, une messagère de la vérité. Nous la voyons venir avec joie, comme ce voyageur, à la fin d'une traversée, qui voit se détacher et grandir à l'horizon du port de New York la statue de la liberté. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* * *

Custos quid de nocte?—Dans la Grèce, autrefois, les Athéniens allaient sur l'*agora* se demandant: "Eh bien! Quoi de nouveau?"—Depuis Démosthène et Philippe, la curiosité humaine n'a guère varié. "Il nous faut du nouveau, n'en fut-il plus au monde". Quoi de nouveau? demandons-nous tous à ceux que nous rencontrons pour la dixième aussi bien que pour la première fois? C'est ce qui est nouveau qui intéresse. Dites-moi du nouveau. On veut se distraire. "Le sanglot des funérailles intérieures", il faut bien l'apaiser. On veut acquérir du bien et profiter des meilleures chances, des plus récentes, des terrains vierges. Quoi de nouveau?—On désire apprendre pour la joie d'apprendre, pour l'amour de savoir, pour la beauté de la chose, avec le désintéressement d'un chevalier de la vérité. Quoi de nouveau? — On penche vers la sympathie, la consolation, la pitié. Dans combien de coeurs soupire une Eloa impatiente de se dévouer! Quoi de nouveau?—On entend se prémunir contre des échecs, des menaces, des périls de toute sorte. Peut-être qu'une réponse sera ma sauvegarde? *Custos, quid de nocte?* L'homme veut tout savoir.

D'innombrables liens, frêles et douloureux,

Dans l'univers entier vont de son âme aux choses. (1).

Oui, quoi de nouveau, dit-on, en regardant le ciel qui réserve le soleil ou la pluie, en ouvrant son courrier, en abordant une connaissance, un ami, un parent, en parcourant les rues et les places publiques?—Autour de moi, rien de nouveau? Dans mon pays, rien dont je sois ignorant? Fort bien. Mais au de-

(1) Sully Prud'homme.

hors, par-delà les mers, dans ces contrées où lutte pour vivre le gouvernement constitutionnel : en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne ; dans ces contrées où il combat pour naître et grandir : en Russie, en Turquie, en Perse ? Là-bas, quoi de nouveau ?

Quoi de nouveau dans les parlements, dans les sénats, dans les ministères ? Dans les églises, dans les associations religieuses, dans les universités, dans les laboratoires, dans les observatoires, quoi de nouveau ? Dans les régions d'évangélisation, de colonisation, d'exploitation, dans la marine, dans l'armée, dans l'aérostation, quoi de nouveau, d'important et de fécond ? Que penser de telles dépêches que les quotidiens ont répandues avec l'inquiétude ou le scandale ? Comment les interpréter ? Sont-elles l'écho de témoins oculaires et prudents ? Qui nous en instruira, qui viendra, aux heures du repos hebdomadaire, quand la fièvre des soucis et des préoccupations s'apaise et s'oublie, le dimanche, qui viendra nous rassurer et nous éclairer au foyer de famille ? Qui n'a pas quelquefois rêvé de vivre au sein de l'univers civilisé, comme un opérateur de station téléphonique centrale, qui ne perdît rien des échos de l'activité humaine ?

N'y eut-il pas autrefois un tyran (peut-être Denys de Syracuse ?) qui sut si merveilleusement raccorder les différentes pièces de son palais, qu'il pouvait en percevoir et reconnaître tous les bruits en appliquant l'oreille à quelque récepteur de son invention ? Denys est dépassé. Dans le monde civilisé le journaliste moderne s'est aménagé le palais de Denys. Du pôle ou du désert, le pas lointain de l'explorateur résonne à son oreille, il en consigne les découvertes dans un bulletin public, et sa voix, dans la rue, nous les crie du soir au matin et du matin au soir.

* * *

De tous les arts modernes, l'art de la revue est sans doute un de ceux qui doivent le plus aux progrès du machinisme et de l'électricité. Il vient un peu tard, mais il approche d'autant plus de la perfection. Les colons suivent les pionniers et ils profitent de leurs travaux ; ainsi les éditeurs d'une revue met-

tent à contribution et réunissent en un faisceau les résultats heureux épars dans les tentatives de leurs devanciers. C'est la loi du progrès scientifique et industriel. Les derniers venus actionnent un système dont les rouages ont été fabriqués chacun dans un atelier différent; car "au monde où nous sommes, nul ne peut se vanter de se passer des hommes".

De combien d'éléments se constitue une bonne revue? De deux principaux: d'un service d'informations rapides et exactes, et d'une collaboration compétente et variée. Les lacunes de beaucoup de publications précédentes consistaient en ce qu'elles ne parvenaient pas à recueillir une moisson suffisante des faits importants qui venaient de se produire de par le monde. Elles ne manquaient ni de principes sûrs, ni de critères de vérité. Elles offraient souvent un foyer lumineux assez puissant, mais, dans le champ éclairé, on n'avait rassemblé que trop peu de "sujets". Les principes supérieurs s'imposent à la raison et au sens commun. Il n'est pas malaisé d'en convaincre les esprits. Le difficile c'est de faire voir comment s'y conforment, ou s'en éloignent, telles ou telles manifestations de l'esprit ou du coeur humain.

Le professeur, en classe, n'est à la hauteur de sa mission que s'il vivifie les vieilles thèses du manuel au contact des faits sociaux contemporains qui lui arrivent en épaves dans les colonnes du journal. Et, par exemple, y aura-t-il jamais un plus efficace enseignement des règles séculaires de la logique aristotélicienne que d'en montrer la violation dans l'une ou l'autre des théories socialistes en vogue de nos jours? M. Alfred Fouillée n'a pas procédé autrement, dans un livre tout récent, pour conclure que le socialisme n'est pas scientifique et qu'il viole les règles du syllogisme disjonctif, en n'énumérant pour membres de la majeure que la tyrannie de la propriété privée et son abolition, énumération manifestement incomplète.

Le directeur d'une grande revue exerce un magistère analogue à celui du professeur. Il enseigne à des milliers de lecteurs:

Pour prêtresse du temple il a la liberté;

Pour victime, son coeur; pour dieu, la vérité (1).

(1) Alfred de Musset.

Il doit sacrifier le désir de plaire au devoir d'élever le coeur et de former l'esprit. Il y réussit en promenant sur les événements, et en l'y arrêtant, le rayon d'un jugement averti et d'une philosophie à la fois accueillante et ferme en ses principes.

* * *

America possède éminemment ces deux éléments essentiels d'une revue idéale: la collaboration et l'information. *The Church Bulletin* reconnaît en elle "la revue universelle de la semaine qui avait manqué jusqu'à présent en Amérique". *The Catholic Tribune* déclare que *America* "n'a rien de trop savant pour le commun des lecteurs", et "qu'elle offre beaucoup qui doit intéresser l'élite". L'évêque de Seattle publie que "l'Eglise en Amérique trouve justement l'organe qu'il lui faut dans *America*".

Et depuis le deuxième numéro, de pareils témoignages vont se succédant chaque semaine et acclament *America*. Tous s'accordent à reconnaître d'une part les hautes ambitions de son programme, et de l'autre la réalisation heureuse qu'elle en a donnée.

En traçant son programme, *America* n'a pas oublié qu'elle avait à satisfaire un public très impatient, très curieux de toutes les parties du savoir humain, et très divers de croyances. Elle a l'assurance de ne l'avoir pas déçu, elle a confiance de ne le décevoir jamais. Mais écoutez plutôt ce qu'elle entend accomplir.

La vie littéraire, à notre époque, multiplie ses productions dans tous les genres, *America* veut les passer en revue et les apprécier consciencieusement. Elle se propose de discuter les questions d'actualité et les problèmes sociologiques essentiels, de les étudier à la lumière des principes chrétiens. Elle enregistrera les progrès de l'idée religieuse, ses conquêtes, ses reculs, ses luttes, ses espoirs. Toujours prompt à défendre les saines doctrines, elle crèvera les nuages que l'ignorance et la mauvaise foi entassent devant elles. Elle déterminera avec compétence quels sont l'attitude et le rôle de l'Eglise dans la

sphère de la pensée et de l'action, à l'époque actuelle. Elle détruira des préjugés enracinés depuis des siècles. Elle démentira les nouvelles controuvées. Elle redressera les faux avancés sur des croyances et des pratiques qui nous sont plus chères que la vie, à des milliers d'entre nous. Ce sont-là des besoins pressants et nombreux auxquels peut seule répondre une revue hebdomadaire. Les événements vont vite. Chaque semaine en présente plus d'un, d'une importance capitale, dont la leçon se perd ou s'oublie bientôt quand elle n'est pas consignée sans retard.

D'ailleurs, remarque *America*, le conseil de Newman aux fondateurs du *Month*, d'avoir un journal qui pût déterminer les catholiques anglais à s'intéresser aux affaires publiques, pourraient s'adresser tout aussi justement aux catholiques d'Amérique. Une foi qui n'agit point et ne tente point de pénétrer la vie publique de son esprit, est-ce une foi sincère?

Les "jeunes" de notre époque l'ont bien compris. Et on les voit désormais aller de par le monde, vivifiant leur milieu social de la générosité de leurs sentiments et de l'élévation de leurs pensées. Ils attachent la terre aux ailes de l'idéal!

Fut-il jamais un temps auquel les influences salutaires de la religion furent plus nécessaires qu'au nôtre? Pour protéger l'individu dans sa vie physique, dans sa liberté, dans l'usage de ses droits; pour le former à la sobriété, à la probité; pour consolider la vie de famille; pour inculquer le respect de l'autorité, celui des institutions civiles comme celui des institutions ecclésiastiques, l'esprit religieux n'est-il pas indispensable? Catholiques, ne serions-nous pas trop aisément satisfaits de la sécurité de notre position? Ne nous dispenserions-nous pas trop facilement de la peine d'expliquer à autrui ce qu'il n'a pas compris, de réfuter la fausseté de son point de vue? Si l'on entretient un peu partout tant de préjugés contre la religion, son dogme, sa morale, sa discipline, son clergé, si l'on ignore tant de nos vérités religieuses, n'y aurait-il pas un peu de notre faute? Combien d'entre nous peuvent dire au soir de leurs journées: "J'ai servi la cause de ma religion, aujourd'hui"? Celui qui se parle ainsi, dormira content. Il est doux de n'être pas quotidiennement, à l'égard de cette

suprême bienfaitrice des âmes qu'est la religion, un serviteur inutile, un parasite compromettant.

La mission à laquelle vient de se vouer *America* n'est rien moins que cette mission d'instruire et de former l'esprit de ses lecteurs. Grâce à la collaboration des maîtres de la pensée dans le monde catholique, elle leur fournit déjà, comme en une série de projections sur le même écran, une vue des efforts de l'action catholique et un arsenal pour la défense pratique et familière de la doctrine catholique, au club, au restaurant, au salon. La religion, la morale, la science, la littérature sont vieilles comme le monde; mais elles ont cependant avec notre époque ou avec l'esprit de nos sociétés modernes un contact spécial: le point de vue du jour. Elles sont comme de grands navires d'où l'homme—qu'elles portent dans son éternité—se trouve en présence de perspectives changeantes, incomprises, troublantes. Il faut les lui expliquer, les commenter. Prenez mon point d'observation, semble dire la revue, et vous comprendrez, rien ne vous scandalisera plus.

* * *

America, vous vous êtes proposé de grandes choses? Qu'avez-vous fait de tout cela, depuis vos débuts?—Depuis la publication de mon premier numéro, le 17 avril 1909, des centaines de lettres et de journaux d'Angleterre et d'Amérique m'ont assuré que j'allais réalisant le programme que je me suis tracé—*Nec pluribus impar!* Mais voyez plutôt les quelques numéros que vous avez sous la main; et jugez par vous-même.

Dans les colonnes consacrées à la sociologie, voici, entre autres articles: les hôpitaux de comté pour les tuberculeux; le christianisme au Japon; un Institut catholique pour les aveugles; les calomnies sur le Congo; la souveraineté de l'Etat du Congo; la taxe du revenu en Angleterre; les sociétés allemandes contre l'immoralité; l'oeuvre de la société Saint-Vincent-de-Paul; la fermeture des ateliers le dimanche.

Dans les colonnes sur l'éducation, voici les fondations de

Carnegie pour le progrès de l'enseignement; la co-éducation des filles et des garçons et le mariage; la législation scolaire aux Etats-Unis; les écoles libres en Hollande; la spécialisation dans l'enseignement; de quelques améliorations à introduire dans les collèges catholiques; les Catholic Summer Schools aux Etats-Unis; du latin dans les écoles des Jésuites; théories sur l'éducation universitaire; les traitements des professeurs dans les universités catholiques; l'aide de l'Etat aux écoles catholiques; l'université de Leipsick, etc.

Sous la rubrique science, *America* a parlé des nouvelles formes de télescopes; des explorations au pôle sud; du centre géographique de l'Amérique du Nord; de l'Académie scientifique de Munich; du tremblement de terre en Espagne; du congrès scientifique de Madrid; du téléphone sans fil, etc.

Dans l'obituaire, on releverait les noms de Georges Meredith, le grand romancier anglais; du Père Palmieri, S. J., théologien connu et d'une grande valeur; de Charles Warren Stoddard et de Francis Marion Crawford. Rien de plus juste, de plus pénétrant, de plus lapidaire que les appréciations données sur les vies et les oeuvres de tous ces personnages.

L'art a aussi une place d'honneur dans les colonnes d'*America*. On y a parlé de la nouvelle galerie de peinture du Vatican, de la tombe du Dante à Ravenne, des dix grands peintres des Etats-Unis, etc.

Bien qu'incomplète, cette énumération n'est pas sans dévoiler une part des richesses d'information et aussi quelque chose de l'esprit ouvert de la nouvelle revue. *Intelligenti pauca!*

Le succès des débuts fait augurer le plus bel avenir pour l'oeuvre. Elle est d'ailleurs sous la direction de l'un des catholiques les plus connus de ce continent: John J. Wynne, S. J., un des éditeurs de *Catholic Encyclopedia*. *The New Century* saluait dernièrement dans le Père Wynne, "un homme d'une habileté administrative exceptionnelle et d'une science fort éclairée".

* * *

En résumé, une revue hebdomadaire qui présente, dès sa première page un tableau des événements principaux de la semaine,

aux Etats-Unis et au Canada; qui, dans une suite d'articles de fond, courts et vivants, juge sans pédanterie les manifestations de la vie religieuse ou sociale dans l'univers civilisé, et cela, à la lumière d'une foi orthodoxe et d'une saine philosophie; qui enfin, par une série de correspondances fort bien faites, ne laisse ignorer au lecteur rien d'essentiel du mouvement politique, économique ou religieux dans les pays du vieux monde, voilà ce qu'est *America: a catholic review of the week.* (1)

Il est des oeuvres qui se louent par elles-mêmes. *America* est de ces oeuvres. Elle se présente toute seule. On la juge très vite à la hauteur d'un bel idéal, on l'aime tout de suite, et, comme elle est d'un format facile à plier en deux, on l'emporte allègrement sous les arbres du parc voisin, ou sur les bords du lac au seuil de son "cottage". Le texte ploie sous la moisson des idées comme l'épi de Montaigne. Les yeux eux-mêmes ne se fatiguent point, tant les caractères typographiques ont de netteté et de correction. *America* mériterait l'épigraphe d'Horace:

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. (2)

P. A. Archambault.

(1) Elle paraît tous les samedis, à New York, à \$3.50 par année, pour le Canada. Son adresse: *The America Press*, 32, Washington Sq. W. New York City, N. Y., U. S. A.

(2) C'est le comble de l'art de savoir mêler l'utile à l'agréable.

A Travers la Nature

LA PLANTE QUI TOUSSE, ET CELLE QUI A LA FIÈVRE.



BERNARDIN de Saint-Pierre a dit que les plantes nous étaient moins connues que les planètes. Il se rencontre, en effet, des plantes qui poussent l'originalité jusqu'au prodige. C'est ainsi que, je trouve, dans un savoureux extrait du *Journal de la santé*, la description d'un végétal vraiment fantastique: la plante qui tousse.

On connaissait des plantes carnivores, des plantes rieuses, des plantes pleureuses, des plantes qui marchent, des plantes qui dansent, des plantes qui volent... mais jusqu'ici on n'avait oncques parlé d'un végétal qui fut atteint de la coqueluche!

Eh bien! cette plante existe. On la trouve dans les régions tropicales. Son fruit ressemble à une vulgaire fève. Il paraît que cette plante a la poussière en horreur. Dès qu'il s'en dépose quelques grains sur ses feuilles, les stomates ou chambres à air, qui tapissent ses faces et lui servent d'organes respiratoires, se remplissent d'un gaz particulier, se gonflent et finissent par chasser le visiteur importun avec une légère explosion dont le bruit rappelle, à s'y méprendre, la toux d'un enfant enrhumé.

La grande originalité de ce végétal en fait une plante d'ornement justement recherchée, en même temps qu'une rare curiosité botanique.

* * *

Il y a mieux encore. Après les plantes qui s'enrhument en voici d'autres qui prennent la fièvre, oui, la fièvre ou les fièvres, comme vous voudrez.

C'est une découverte bien curieuse qui a été faite par les savants des Etats-Unis. On sait que ces messieurs soignent leurs végétaux avec une véritable passion. Or des expériences ont été tentées récemment à Washington, par de distingués botanistes, qui ont établi que, chez certaines plantes blessées, la respiration s'accélère, et qu'en même temps la température s'élève, comme si la blessure avait déterminé une sorte de fièvre!

On emploie pour ces expériences un appareil thermo-électrique, capable d'enregistrer une variation d'un quatre-centième de degré. Sur une pomme de terre blessée, par exemple, la fièvre s'est manifestée par une fort notable élévation de température. Elle atteint son point maximum au bout de vingt-quatre heures, après quoi elle s'abaisse.

Un oignon, traité de la même façon, présenta un accroissement de température plus grand que la pomme de terre, et la fièvre, au lieu de rester confinée au voisinage de la blessure, affecta l'oignon tout entier.

L'élévation de la température paraît due à l'accroissement de l'absorption de l'oxygène.

En tout cas, une plante qui souffre de la fièvre, ce n'est pas banal!

Luc Dupuis.

Village des Aulnaies.

Aux États-Unis

LES ACADIENS DE LA LOUISIANE



Il ne faut pas oublier ce que nous enseigne l'histoire ⁽¹⁾ sur le *grand dérangement* de 1755 pour bien comprendre comment s'est fait l'établissement des malheureux exilés d'Acadie en Louisiane. On sait que les membres d'un bon nombre de familles se trouvèrent brutalement séparés dans l'embarquement sur les vaisseaux anglais qui les emportèrent loin du sol natal, pendant la période de l'année terrible qui alla d'octobre à la fin de décembre. D'après l'abbé Le Guerne, dans les seules maisons de Petitcoudiac et des environs, il n'y eut pas moins de soixante mères de famille qui furent séparées de leurs maris. Hutchinson, dans son *History of Massachusetts Bay* (vol. III, p. 40), écrit : "En plusieurs circonstances, des maris qui s'étaient trouvés absents lors de la capture de leur famille, furent embarqués à destination de certaines colonies anglaises, tandis que leurs femmes furent mises sur d'autres navires destinés à des colonies très éloignées des premières...". Enfin, un journal du temps, le *New York Mercury* (numéro du 30 août 1762), disait, à propos d'une seconde expulsion d'Acadiens (de Halifax à Boston en 1762), sous Belcher, le suc-

(1) Voir, entre autres, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, par l'abbé R. Casgrain, deux *Mémoires* du même auteur dans les *Rapports de la Société Royale du Canada*, an. 1887 et 1888 (tomes V et VI), *Une colonie féodale en Amérique*, par Rameau de Saint-Père, *Louisiana Studies, The Acadians of Louisiana and their dialect*, by Alcée Fortier, *Acadia*, by E. Richard.

cesseur de Lawrence: "Leurs femmes et leurs enfants n'eurent pas la permission de s'embarquer avec eux, mais furent mis sur d'autres vaisseaux". Après cela, comment nous étonnerons-nous d'avoir entendu raconter, cette année même, en Louisiane, cette légende qui veut que, plusieurs années après l'arrivée des Acadiens dans ce pays, un curé d'une paroisse louisianaise, en train de s'assurer qu'il n'y avait pas de parenté entre deux fiancés acadiens tout près de se marier, ait trouvé dans ses registres la preuve certaine que les deux jeunes gens qu'il avait devant lui étaient frère et soeur?

Sept mille de ces malheureux furent ainsi chassés de leur patrie. Les uns furent disséminés par les capitaines anglais sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre; d'autres furent conduits jusqu'aux Antilles; un troisième groupe parviendra, plus tard, à se réfugier au Canada et en France. Personne de ceux qui s'intéressent à cette question d'histoire n'a oublié l'incident dramatique qui marqua le voyage de la première escadre lorsque, le *sloop* de guerre *Baltimore* qui convoyait les vaisseaux portant les exilés ayant jeté l'ancre dans le port de New York à l'arrivée de la flotte, un des senaux reçut l'ordre de continuer, seul, jusqu'à la Caroline du Sud pour y transporter ses passagers. L'un des exilés qui étaient sur le vaisseau, l'héroïque Charles Belliveau, après s'être concerté avec six de ses compagnons, se jeta à l'improviste, une fois le senau en pleine mer, sur le capitaine et l'équipage anglais, les maîtrisa en un clin d'oeil, puis, prenant la barre, fit virer le vaisseau vent de bout, le dirigea sur l'Acadie et le conduisit jusqu'au port de Saint-Jean, où il arriva le 8 janvier 1756 ⁽²⁾.

Ce fut en 1764, au mois de février, que les premiers Acadiens touchèrent le sol hospitalier de la Louisiane. Quatre familles (vingt personnes) arrivèrent; à cette date, de New York à la Nouvelle-Orléans ⁽³⁾. Bientôt, les bonnes nouvelles que donnè-

⁽²⁾ Benjamin Sulte, *Un épisode de l'expulsion des Acadiens*, cf. *Bulletin des Recherches Historiques*, février 1908.

⁽³⁾ Lettre d'Abadie, gouverneur français de la Louisiane, au ministre de France, avril 1764. Cf. Rameau de Saint-Père.

rent les premiers arrivés aux exilés de la Nouvelle-Angleterre et des Antilles déterminèrent un courant d'immigration considérable qui devait se couronner, en 1785, par l'arrivée en masse des réfugiés de France ⁽⁴⁾. Le 28 février 1765, Foucault, commissaire du roi Louis XV en Louisiane, écrivait au ministre de France: "J'ai l'honneur de vous informer qu'il est arrivé ici, il y a peu de jours, plusieurs familles acadiennes, faisant nombre de cent-quatre-vingt-treize personnes. Elles ont passé de l'Acadie à Saint-Domingue où elles se sont embarquées sur un bâtiment marchand pour se rendre ici". Le généreux commissaire recommande ces familles à la charité royale, les ayant trouvées, écrit-il, "pauvres et dignes de pitié". Puis, il ajoutait: "Je n'ai pu me refuser à leur accorder la subsistance, jusqu'à ce qu'elles aient choisi des terres au quartier des Opelousas et qu'elles soient en état de se passer de secours". Dans une nouvelle lettre, datée du 13 mai de la même année, Foucault signale au ministre l'arrivée de quarante-huit autres familles acadiennes: "Comment les transporter sur ces terres (des Opelousas et des Attakapas)—écrit-il? Comment les faire vivre, jusqu'à ce que la culture les ait mises à l'abri du besoin? Comment leur procurer les instruments de culture nécessaires?" ⁽⁵⁾. Pendant quelques années, les groupes d'immigrés acadiens se succédèrent, à intervalles irréguliers, sur la levée (digue) et sur les places publiques de la Nouvelle-Orléans, offrant aux Louisianais le triste spectacle du dénuement le plus complet et de la douleur la plus profonde et leur fournissant aussi l'occasion d'exercer leur charité envers de malheureux frères, victimes du plus infâme guet-apens que l'histoire ait jamais enregistré.

En 1780, on comptait, en Louisiane, 1,800 Acadiens. Ce nombre, grossi par les naissances et par l'émigration de France de 1785, s'élèvera, bientôt, jusqu'à 2,600. Huit ans plus tard, un

(4) "En avril 1784, l'ambassadeur d'Espagne à Paris s'est entendu avec le gouvernement français pour faire passer à la Nouvelle-Orléans les Acadiens réfugiés en France; il y en a déjà à Nantes tout prêts à s'embarquer." — Note trouvée au Ministère de la Marine par Rameau de Saint-Père.

(5) Gayarré, *Histoire de la Louisiane*, II, chap. 22e.

recensement de la colonie donne le chiffre de 3,500 (°). Dénués de tout, sans protection de la part d'aucun gouvernement, pleurant encore la perte de leur chère patrie, troupeau brutalement séparé de ses pasteurs, à la charge des pays où ils étaient venus successivement s'échouer,—tels étaient les exilés acadiens à leur arrivée dans ce doux et clément pays de la Louisiane. Avec quelle charité ils y furent accueillis, les lettres du commissaire Foucault en font foi. Non seulement on leur concéda des terres, mais on leur donna des outils et on leur distribua même, dans les premiers temps de leur établissement, les rations destinées aux troupes de la colonie.

Fallait-il que ces courageux et fidèles enfants d'Acadie fussent profondément attachés à leur foi et à leur race pour oser, il y a cent quarante quatre ans, au milieu de difficultés immenses, traverser la moitié des Etats-Unis pour aller rejoindre le grand fleuve qu'ils savaient devoir porter leurs barques jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ni la Nouvelle-Angleterre, en effet, à la cause de la prépondérance énorme de l'élément anglo-saxon et où les pauvres exilés se sentaient complètement perdus, ni les Antilles, à cause de la trop grande différence qui existe entre le climat de l'Acadie et celui des Iles, où les Acadiens furent décimés par la fièvre, ne purent retenir les enfants du pays d'Évangéline. Presque tous finirent par se diriger vers la Louisiane: ceux des Antilles sur des vaisseaux qui durent probablement à la générosité des Créoles, et ceux de la Nouvelle-Angleterre par le Mississipi, tous invinciblement attirés vers cette terre française par le drapeau de la mère-patrie et par le doux parler des aïeux.

Nous croyons—nous pouvons nous tromper—qu'il n'existait pas, avant 1907, un ouvrage ou même un document public qui pût faire revivre à nos yeux les péripéties dramatiques de cette odyssee unique de tout un peuple à travers un continent. Grâce à M. Félix Voorhies, planteur de Saint-Martinville, Louisiane,

(°) Gayarré, *Essai historique sur la Louisiane*, I, 183. Sans pouvoir donner, même approximativement, le chiffre de la population acadienne de la Louisiane, on peut affirmer, sans se tromper, qu'elle forme, aujourd'hui, la majorité dans la Basse-Louisiane. — A. H.

fils et petit-fils d'Acadiens, qui publia, il y a deux ans, ses touchantes *Acadian Reminiscences* (7), nous pouvons, aujourd'hui, nous faire au moins une idée, plus ou moins exacte, de ce que durent endurer, dans ces terribles pérégrinations, nos malheureux frères d'Acadie. Sans doute, il ne faudrait pas attacher à ce nouveau livre l'importance historique d'une pièce d'archives bien et dûment authentiquée. L'auteur lui-même serait le premier à nous le reprocher, s'il nous arrivait de commettre une aussi lourde faute d'appréciation que le serait celle d'accorder à un simple récit d'aïeule la valeur d'un ouvrage parfaitement documenté. Tout en réservant les droits de la critique historique sur ces nouveaux *Mémoires*, il nous a semblé intéressant d'en faire connaître la substance aux lecteurs de la REVUE.

* * *

La grand'mère de M. Voorhies, une Acadienne des temps héroïques, avait l'habitude de raconter souvent à sa famille, le soir, au coin du feu, les incidents dramatiques auxquels elle avait été mêlée elle-même. Ce sont ces souvenirs de sa grand'mère que le distingué planteur de Saint-Martinville a eu l'heureuse idée d'offrir au public sous ce titre attachant : *Acadian Reminiscences*. La grand'mère acadienne, dont on nous offre le récit, faisait partie du groupe d'exilés qui alla s'échouer au Maryland. Elle était de la paroisse de Saint-Gabriel.

Après nous avoir émus avec les détails si pénibles et si indignant de l'embarquement pour l'exil, la grand'mère de M. Voorhies nous décrit l'arrivée sur les côtes américaines : "Enfin, notre vaisseau jeta l'ancre, et on nous dit que nous étions arrivés au lieu de notre destination... On nous fit débarquer avec la même rudesse brutale qu'on avait mise à nous faire embarquer. On nous fit descendre sur un rivage rocailleux et à pic,

(7) *Acadian Reminiscences*, by Félix Voorhies.— Published by the Palmer Company, 50 Bloomfield street, Boston, Mass.

et, nous laissant quelques rations, on nous salua de force coups de bérets en se moquant de nous et en nous appelant les nobles patriotes. . . Le seul espoir qui nous restait était la miséricorde d'une bonne Providence et, le coeur rempli d'une trop grande émotion pour pouvoir prononcer une seule parole, nous nous jetâmes à genoux d'un commun accord et nous suppliâmes en silence le Dieu des exilés de nous accorder la pitié et la protection qu'il accorde à la plus misérable de ses créatures. Jamais prière plus profondément sincère ne monta vers le trône de Dieu. Lorsque nous nous relevâmes, l'espérance, nous souriant de nouveau, illuminait nos coeurs et avait chassé, comme par enchantement, les sombres pensées qui avaient agité nos âmes."

Les pauvres abandonnés couchèrent, cette nuit-là, à la belle étoile. Le lendemain, dès l'aurore, ils eurent le bonheur de voir deux cavaliers s'approcher d'eux. C'étaient Charles Smith et Henry Brent, les deux planteurs du Maryland dont les noms sont restés si chers aux descendants des exilés acadiens. "Nous apprenons, dirent aux Acadiens ces généreux Américains, que vous êtes des exilés et que vous avez été jetés sans ressources sur nos côtes. Nous sommes venus vous saluer et vous prier d'accepter l'hospitalité de nos maisons." — "Bons messieurs, répondit René Leblanc, le vieillard acadien qui s'était fait le chef des deux cents et quelques personnes qui étaient avec lui, vous voyez, en ce moment, devant vous, un malheureux peuple chassé de ses foyers et dont le seul crime est son amour pour la France et son dévouement à la foi catholique. Nous vous remercions de tout coeur pour vos souhaits de bienvenue et pour l'hospitalité que vous nous offrez si généreusement. Voyez, nous sommes plus de deux cents personnes et ce serait taxer trop lourdement votre générosité; rien qu'un roi pourrait mettre à exécution votre noble projet." — "Monsieur, répondirent les deux Américains, nous sommes citoyens du Maryland et nous possédons de grandes propriétés. Nous avons tout en abondance et nous souhaitons partager cette abondance avec vous. Acceptez notre offre, et les familles Brent et Smith seront toujours reconnaissantes à Dieu de ce qu'il nous a donné les moyens de vous secourir, d'apaiser votre douleur et de diminuer vos peines."

Etait-il possible de résister à tant de bonté au milieu de pa-

reilles misères? Trois années durant ⁽⁸⁾ les Acadiens vécurent sur les plantations Brent et Smith, se rendant utiles, sans nul doute, du mieux qu'ils le pouvaient et s'efforçant de faire moins lourde la magnanime tâche de l'hospitalité chrétienne, si libéralement entreprise par ces derniers. Quelque large que fût cette hospitalité des deux planteurs du Maryland, elle ne parvint pas, cependant, à consoler leurs hôtes des douleurs que leur avait causées l'éloignement de la patrie et la séparation cruelle d'avec leurs parents et leurs compatriotes. Aux premières nouvelles que les Acadiens du Maryland reçurent de l'établissement en Louisiane d'un certain nombre de leurs frères, ils commencèrent à discuter la possibilité d'aller se joindre à eux. Les plus timides traitaient de chimère l'idée d'une aussi audacieuse entreprise. Toutefois, la voix du sang eut vite fait de couvrir les protestations de la crainte. Malgré les représentations de tous les membres des familles Brent et Smith qui s'efforcèrent de persuader aux Acadiens que de nombreux dangers les attendaient s'ils se décidaient à partir, les exilés, après avoir dit un touchant et reconnaissant adieu à leurs bienfaiteurs, se lancèrent, montés sur de grandes charrettes tirées par de vigoureux chevaux, dans la direction de l'Ouest.

Ce que fut leur voyage à travers la Virginie, la Caroline du Nord et le Tennessee, on peut assez facilement se l'imaginer. "Notre voyage fut long et ennuyeux, raconte la grand'mère de M. Voorhies. Nous rencontrâmes des cours d'eau rapides et profonds que nous ne pouvions traverser, faute d'embarcations. Nous voyagions à travers des défilés, où la route était étroite et dangereuse, ayant à gravir souvent des montées ardues et à descendre des pentes abruptes où un faux pas de nos chevaux eût pu nous précipiter dans des abîmes ⁽⁹⁾. Nous souffrîmes beaucoup des tempêtes et des pluies très abondantes, et, la nuit, lorsque nous nous arrêtions pour reposer nos membres fatigués,

⁽⁸⁾ Ce groupe d'Acadiens conduit par René Leblanc faisait donc partie de l'expulsion de 1762, puisqu'on ne signale l'arrivée des exilés en Louisiane, en groupes un peu considérables, qu'en 1765.

⁽⁹⁾ Pour celui qui connaît les montagnes de la Caroline du Nord, ce récit n'a rien d'in vraisemblable.

nous n'avions que la toile de nos tentes pour nous protéger contre l'inclémence de la température."

Enfin, la caravane arriva sur les bords de la rivière Tennessee. Là, nos voyageurs firent la rencontre de trappeurs canadiens, qui les traitèrent royalement : chaudes effusions, joyeuses veillées autour du feu, sans doute, provisions largement renouvelées et, pour couronner le tout, probablement, quelques-unes de ces regaillardissantes chansons dont nos pères avaient le secret. Malheureusement, les larmes devaient vite revenir aux yeux des Acadiens. René Leblanc, leur chef, brisé par l'âge et par les fatigues d'un aussi pénible voyage, rendit sa belle âme à Dieu au camp même des Canadiens, consolant encore, à ses derniers moments, ses compatriotes et leur recommandant la plus entière confiance en Dieu. On enterra son corps au pied d'une colline ; et sur le chêne qui ombrageait sa tombe, on inscrivit son nom et l'on grava une croix au dessus à l'aide d'un couteau.

Nos braves Canadiens, touchés de l'affliction de leurs frères d'Acadie, s'empressèrent, on peut bien le croire, d'offrir le concours de leurs bras puissants à ces malheureux en les aidant à construire les barques dont ils avaient besoin pour descendre le Tennessee jusqu'au Mississipi et pour se rendre, par le grand fleuve, jusqu'à la Louisiane, objet de leurs rêves. Après de longs jours d'un travail opiniâtre, où Acadiens et Canadiens durent rivaliser de courage et d'entrain, de robustes pirogues emportaient les exilés vers le Meschacébé. Ne marchant que de jour, amarrant, la nuit, leurs barques aux arbres du rivage afin de prendre un repos bien gagné, relevant, de temps à autre, le courage des rameurs par quelques vieilles chansons apprises à Saint-Gabriel, ils purent, enfin, toucher le sol louisianais au bayou Plaquemines, à cent milles, à peu près, au nord de la Nouvelle-Orléans, d'où ils repartirent, presque immédiatement, pour le bayou Tèche sur les bords duquel se trouvait le poste des Attakapas, aujourd'hui Saint-Martinville. Là, des frères arrivés peu de temps auparavant, leur firent oublier, dans la joie des premières étreintes, trois ans de souffrances cruelles et d'humiliations profondes. Le récit de la grand'mère acadienne s'arrête ici.

* * *

Terriens dans l'âme, les Acadiens, depuis leur arrivée en Louisiane jusqu'à nos jours, ont toujours été, en majeure partie, des travailleurs agricoles. Garçons de ferme sur les plantations, petits propriétaires ou, comme ils disent encore aujourd'hui à la mode canadienne-française, "petits habitants", ils se sont comme rivés au sol d'où rien n'a pu les arracher. Dans les petites villes de la Basse-Louisiane, cependant, comme Saint-Martinville, Thibodaux, Abbeville, Nouvelle-Ibérie, New Roads (autrefois Pointe-Coupée), Houma (ancienne paroisse Terrebonne), etc., on trouve, aujourd'hui, un certain nombre d'Acadiens qui sont juges, avocats, médecins, marchands, comme, par exemple, le juge Caillouet, de Thibodaux, et le maire Aucoin, de la même ville. On n'ignore pas non plus, au Canada, que le juge en chef actuel de la Cour Suprême de la Louisiane est un Acadien, M. A.-A. Breaux ⁽¹⁰⁾. Ce que l'on ne sait, peut-être, pas aussi bien, c'est que la race acadienne a donné trois gouverneurs à la Louisiane: MM. Henri-S. Thibodaux (le fondateur de la ville qui porte son nom), Alexandre Mouton et P.-O. Hébert. Preuve que si l'on ne trouve pas un plus grand nombre de ces descendants acadiens dans les hautes sphères sociales de la Louisiane, — nous voulons parler des grandes villes — cela est dû moins à l'ignorance dont les accusent en bloc certains Américains (alors que ceci n'est que le cas exceptionnel de certains colons des bayous très éloignés des grands centres) qu'au fait de leur indébranlable attachement à la terre. Il faut avouer qu'ils sont indéracinables. Nous connaissons un planteur qui emploie, sur sa propriété située près de Lockport, trois cent fermiers de descendance acadienne. Ils ont chacun leur lopin de terre où ils cultivent la canne à sucre et reçoivent du planteur une part des bénéfices réalisés par la vente de leurs produits. Là, ils vivent heureux et le plus simplement du monde, toujours fidèles à la

(10) Tous les noms acadiens qui se terminent, au Canada, en *eau*, *au* et *aull* s'écrivent, en Louisiane, *eaux*, *aux*.

foi et à la langue des aïeux, et n'ayant pour tous défauts qu'un trop grand amour des amusements et une absence un peu trop marquée d'économie. Quelle est la race qui n'a absolument rien à se reprocher?

Et pourtant — il est pénible de le reconnaître — ce beau nom d'Acadiens qu'on a corrompu ici en celui de *Cadiens*, est un peu un terme de mépris dans la bouche d'un bon nombre d'Américains. C'est à tel point vrai que certaines familles de la campagne louisianaise — elles font exception, heureusement! — dont l'origine purement acadienne est parfaitement établie par les registres paroissiaux, rougissent, aujourd'hui, de revendiquer ce noble titre et préfèrent se dire Créoles (descendants d'Espagnols ou de Français du pays) pour qu'on ne les appelle pas *Cadiens*. Après enquête, nous sommes parvenus, heureusement, à découvrir que cette espèce de dédain pour les descendants acadiens n'a qu'un futile motif. Les citadins louisianais se sont toujours amusés de la tenue et de l'air campagnard de nos Acadiens quand ceux-ci viennent en ville, tout comme le gavroche québécois s'amuse encore innocemment aux dépens de ceux qu'il appelle les *habitants*. Rien de bien grave, comme vous voyez.

La Louisiane était espagnole depuis deux ans (traité de Fontainebleau du 8 novembre 1763) lorsqu'y arrivèrent les émigrés acadiens. Une révolution, qui devait être trop durement réprimée en 1769, couvait déjà dans le coeur des colons français, inconsolables d'avoir été séparés, sans leur consentement, de la mère-patrie. De quel oeil le représentant de l'Espagne dans ce pays, Don Antonio d'Ulloa, qui débarqua à la Nouvelle-Orléans le 5 mars 1766, devait-il regarder cet afflux nouveau de l'élément français sur ce territoire, où il sentait son gouvernement si profondément détesté? Sans les persécuter ni les opprimer d'aucune façon — l'Espagne était trop généreuse pour cela! — les autorités gouvernementales donnèrent-ils aux nouveaux venus l'appui, l'encouragement et la sympathie dont ils avaient un si criant besoin? S'il faut en croire Villiers du Terrage ⁽¹¹⁾ si

⁽¹¹⁾ Villiers du Terrage, *Les dernières années de la Louisiane française*, p. 279.

solidement documenté, Ulloa ne sut pas toujours réprimer les mouvements d'irritation que lui causaient les menées de certains colons français contre son gouvernement. Il manqua même, un jour, très gravement aux traditions chevaleresques de son pays et à la charité en vendant ou en laissant louer "à un officier anglais des Acadiens pour une période de dix-huit mois". Il s'empressa, heureusement, de réparer les conséquences de ce honteux marché en rachetant, le jour où il apprit que l'officier les avait *trafiqués* à son tour, ces malheureux enfants d'Acadie.

Qu'il y ait eu antipathie ouverte et continue ou non de la part des autorités espagnoles envers les colons acadiens, il n'en reste pas moins vrai que ce fut grâce à la charité française—puisque Foucault administrait encore la Louisiane au nom de Louis XV en 1765—que les pauvres exilés purent se construire de nouveaux foyers pour y mettre à l'abri, le plus tôt possible, leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants harassés, n'en pouvant plus après une aussi longue et aussi lamentable odyssée. Leur établissement se fit en deux colonies : les uns s'installèrent dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, sur le Mississipi, à peu de distance au nord de la Nouvelle-Orléans et finirent même par remonter jusqu'à la Pointe-Coupée (aujourd'hui New Roads) et à Bâton-Rouge, d'où le nom de *Côte des Acadiens* que cette partie du pays porte encore aujourd'hui ; les autres allèrent s'établir là où l'Etat leur avait concédé des terres, aux Attakapas (Saint-Martinville) et aux Opelousas (Opelousas encore de nos jours) ⁽¹²⁾ et, plus tard, par extension, au bayou Lafourche (maintenant Thibodaux). Culture, chasse et pêche, telles furent leurs premières occupations ; elles sont encore celles d'un grand nombre d'entre eux. La Louisiane est toujours le paradis des chasseurs, comme au temps où notre compatriote DeBoucherville écrivait son fameux *Une de perdue deux de trouvées* — un livre, disons-le en passant, joliment étonnant par la fidélité de ses descriptions et de ses études des moeurs louisianaises "d'avant la guerre".

(12) Les habitants d'Opelousas viennent de voter en faveur de l'érection d'une nouvelle paroisse (un comté, chez nous) qui s'appellera *Evangeline*. Les Acadiens de la Louisiane, comme leurs frères du Canada, n'ont pas oublié l'immortel chantre de la tragédie acadienne.

Grâce à leurs nombreuses familles, les Acadiens eurent vite fait de s'emparer de tous les bayous ⁽¹³⁾ du sud de l'Etat et, de nos jours, dans toute la Basse-Louisiane, on trouve un très grand nombre de Bourgeois, de Leblanc, de Boudreaux, de Landry, de Comeaux, de Breaux, de Thibodaux, de Richard, de Thériaux, de Dugas, de Babin, de Dupré, de Robichaux, de Gaudet, ou Gaudé, de Lirette, de Hébert, de Poirier, d'Arceneaux (on écrit ce nom ainsi en Louisiane) et même, dans la paroisse Terrebonne (Houma, Montégut, Gros Caillou, Petit Caillou, etc.) beaucoup de Bergeron et de Bélanger (ces derniers certainement d'origine canadienne et descendants de Nicolas Bélanger, natif de Québec et marié à Marguerite Lejeune, des Illinois, le 26 janvier 1768 à la Pointe-Coupée) ⁽¹⁴⁾.

On est étonné d'entendre tous ces descendants acadiens parler encore si bien le français quand on sait que, depuis la guerre de Sécession, il n'existe pas une seule école publique ou paroissiale, qui soit exclusivement française dans la campagne louisianaise. A Thibodaux, par exemple, sur le bayou Lafourche, peu s'en est fallu que nous nous soyons cru dans une de nos vieilles paroisses de la Côte Beupré. Là, nous avons eu le plaisir de causer avec des Thibodaux, des Aucoin, des Caillouet et des Richard. Pas un, jeune ou vieux, qui ne fût prêt à répondre à tout en français. Il faut dire, aussi, que le vénérable abbé Dubourg, le curé de la paroisse, n'a jamais laissé prononcer un seul mot d'anglais dans la chaire de son église et qu'il a toujours tenu à faire ses catéchismes en français. Bon nombre de curés imitent ce fier Breton de Saint-Malo; et c'est encore aux prêtres que cette autre minorité française devra, pour une bonne part, la survivance de sa langue maternelle.

De plus, les Acadiens de la Louisiane ont pour eux deux éléments de force nationale extrêmement puissants : l'attachement à la terre et l'absence presque générale de mariages mixtes. La-

⁽¹³⁾ Un *bayou*, en Louisiane, est un cours d'eau quelconque; un grand ruisseau est un *bayou* tout comme une rivière.

⁽¹⁴⁾ Nous sommes redevable à M. Henri-F. Bélanger, de Houma, d'une copie de l'acte de mariage de son ancêtre québécois.

boueurs ils étaient quand ils sont arrivés en Louisiane, laboueurs ils sont restés, au moins pour le plus grand nombre. Lisez, plutôt, cet inventaire de la propriété "de Jean-H. Lirette et de sa défunte femme Marie-Th. Braux fait à l'habitation dudit Jean Lirette de la paroisse de terre-bonne, le 16 mai 1835":

- 1o premièrement: 1 jument et son poulin estimés vingt-cinq piastres.
 - 2o item: une pouliche estimée huit piastres.
 - 3o it.: un boeuf estimé vingt-trois piastres.
 - 4o it.: Deux cochons au parc estimés ensemble douze.
 - 5o it.: Un lot de seize cochons estimé onze piastres.
 - 6o it.: Une vieille paire de roues de charette à boeuf estimé 8.
 - 7o it.: Une autre paire de roues estimé trois piastres et demie.
 - 8o it.: Un lot d'outils estimé trois piastres et demie.
 - 9o it.: Cinquante volailles estimées douze piastres et demie.
 - 10o it.: Une vieille charrue et son grément estimés 3 piastres.
 - 11o it.: Un lit estimé vingt et une piastres.
 - 12o it.: Un autre lit estimé vingt piastres.
- Total \$159.00 (15).

Au dire des vieux Acadiens de Terrebonne, les Lirette ont toujours été considérés comme "les habitants les plus à l'aise" du district. Que pouvaient bien avoir les "petits habitants" de la paroisse?

On n'a qu'à feuilleter, ici, les registres paroissiaux pour comprendre combien difficilement la langue anglaise peut avoir accès aux foyers acadiens. Voici, par exemple, quelques extraits de baptême que nous avons cueillis dans les registres de Thibodaux et de Houma:

135. *Ermogène Robichau*

Le 30 janvier 1821, j'ai suppléé les cérémonies du baptême à Ermogène fils d'Etienne Robichau et de Henriette Arsenau né

(15) Terrebonne Parish — Houma. — *Conveyance Book A.*

vers la fin de novembre 1820, le parrain a été Valentin Robichau, et marraine Clémentine Robichau.

(Signé) P. Borgna, prêtre missionnaire.

751. *Joséphine Arsenau*

L'an mil huit cent vingt-quatre le vingt-huit décembre a été baptisé sub-conditione Séraphine fille lég'e de Nicolas Arsenau et de Carmélite Breau, née le dix neuf février à dix heures du soir. Le parrain a été Louis Breau et la marrainé Angélique Bourgeois.

(Signé) A. Potini, curé.

306. *Camille Eve LeBlanc*

L'an mil huit cent cinquante huit et le onze juillet, je soussigné ai baptisé Camille Eve, née le vingt-quatre mars dernier, fille légitime de Jean Marie Leblanc et de Marie Aglaé Boudraux; le parrain a été Homère Babin et la marraine Lima Leblanc.

(Signé) Fr. Tasset, curé.

Nous pourrions en citer ainsi des centaines et des centaines. Sauf de rares exceptions, au témoignage des curés eux-mêmes, c'est en 1909 comme c'était en 1790, en 1800 et en 1850. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que nous avons là une des principales causes de la survivance de la race acadienne en Louisiane.

Les Acadiens ont certainement apporté aux Louisianais un puissant appoint dans la lutte pour la conservation du français en ce pays. Il est même arrivé que bon nombre de familles d'origine allemande (établissement du Chevalier d'Arensbourg au XVIIIe siècle) ont vu leurs noms et leurs moeurs se franciser au contact des Acadiens et, par exemple, les Foltz devenir *Folse* et des Tups se transformer en *Toups*. Certains Américains paraissent être sous l'impression, malgré tout, que les Acadiens parlent un patois. C'est toujours la légende du *parisian french* et

de l'*acadian french*, aussi absurde en Louisiane qu'au Canada ! Il est certain que les Acadiens du peuple ne parlent pas la langue d'un Frédéric Masson prononçant un éloge académique ; pas plus, d'ailleurs, que le *peuple* américain ne parle la langue de Roosevelt faisant le panégyrique de Lincoln devant le corps diplomatique. Ce qui n'empêche pas le *peuple* acadien de parler français, avec, évidemment, des archaïsme, des anglicismes, ici et là, et quelques pittoresques expressions de terroir. Ainsi, un jeune Acadien à qui un voyageur demandera quand part le bateau de Houma pour le Petit-Caillou lui répondra : "*Drés que la malle est arrivée*". Un autre montrera du doigt à ce même voyageur le bateau à vapeur quittant le bayou Terrebonne pour la Nouvelle-Orléans en lui disant : "*Le bateau gouvarne comme ça jusqu'à Petit-Caillou, et là y dévire*". Ce sera, un autre jour, une vieille Acadienne qui demandera à son curé de bénir ses *chandelles* (cierges) *tout de suite* parce qu'elle est "*su la partance*". Une mère de famille dira de son fils qui est au collège qu'elle l'a trouvé tout *maigrechine*, la dernière fois qu'elle l'a vu. Les Acadiens répéteront "*comme ça*" vingt fois pour rien : "*Je lui dis comme ça... Il m'a répondu comme ça...*" Ils *amarrent* leur cheval, *débarquent* du *buggy* et *rembarquent*, tout comme chez nous. Vous les entendrez dire couramment *naviguer* pour voyager. "*Il faut naviguer pour apprendre*", disait une bonne vieille à son fils qui n'était pas encore allé voir la paroisse voisine. Ils diront : une cousine *germine*, un *grand-t-inguélingue* (un grand-élingué au Canada), un chemin *méchant*, une *routine* (sentier), les *agrès* du cheval (harnais), *piasse* (piastre), *claion* (barrière au Canada), un *cheval des chemins* (un cheval qui amble, lambreur au Canada), du *fard* (farce), *frédir* et *fret* (refroidir et froid), une *anse* (clairière en forme de demi-cercle sur la lisière d'un bois), *hucher* et *héler* (appeler), *crier pour la pirogue* (appeler au secours), *être dans les fardoques* (être dans l'embarras), aller à la *macorne* (mariage) à la fille à X... , *faire chaudière ensemble* (se marier), etc. ⁽¹⁶⁾

⁽¹⁶⁾ Voir la très intéressante étude de M. Alcée Fortier : *The Acadians of Louisiana and their dialect* dans ses *Louisiana Studies*.

Des puristes pourront se scandaliser de ces expressions et de beaucoup d'autres semblables. Quant à nous, nous ne pouvons qu'admirer la puissance vraiment étonnante de cette force conservatrice qu'est la tradition nationale. Lorsqu'on a presque désespéré de la survie d'un groupe français perdu au fond d'un pays de langue étrangère et qu'on la retrouve, cent-cinquante-quatre ans après sa séparation de la mère-patrie, plein de vitalité, n'ayant peut-être pas perdu un seul de ces vieux mots du terroir qui sont souvent l'expression la plus fidèle de l'âme nationale, fier — le groupe louisiano-acadien l'est encore en grande majorité — de se rattacher par le souvenir aux ancêtres qui ont si cruellement souffert pour garder intacts leur foi et leur race, on se prend à remercier Dieu d'avoir donné à ce malheureux peuple la force de léguer à l'histoire un aussi bel exemple de fidélité.

Antonio Huot.

Nos Mères

à M. *Fernand Rinfret.*

Elles furent le sol où nous avons germé;
Elles furent la source où nous avons bu l'être,
La page où notre coeur, lisant au livre aimé,
Apprit la foi, l'espoir et l'amour de l'ancêtre.

Si l'épi des moissons redit le sol semé,
Si le parfum des fleurs célèbre leur racine,
Canadiens, chantons l'âme où le ciel se dessine,
L'âme qui fut le sol où nous avons germé.

Lorsque nos yeux s'ouvraient au nid qui nous vit naître,
Jadis, leurs bras aimants étaient notre univers,
Et, dans ce nid douillet des rêves sans revers,
Nous vivions de la source où nous avons bu l'être.

De l'esprit des aïeux leur esprit fut formé.
Pour en graver en nous l'ineffaçable empreinte
Elles disaient: "Soyez sans dol comme sans crainte!"
Et nous ouvraient leur coeur ainsi qu'un livre aimé.

Pour avoir tant accru le nombre et le bien-être
Des petits-fils de France engendrés dans leurs flancs,
Elles gardent encore, au temps des cheveux blancs,
La foi, les longs espoirs et l'amour de l'ancêtre.

Bourbeau-Rainville.

Les Montagnais ou Tchippeweyans

Subdivision.—Pays habités.—Dénés.—Mangeurs de Caribou.—Couteaux jaunes.—Sarcis.—Castors.—Esclaves.—Peaux de Lièvre.—Plats côtés de chien.—Loucheux.

Il importe tout d'abord de ne pas confondre les Montagnais du Nord-Ouest, avec ceux du bas du fleuve Saint-Laurent, du Saguenay et du Labrador. Ces derniers appartiennent à la grande famille algonquine. On est porté également à se méprendre sur le nom sauvage de Tchippeweyans. Les Sauteux que les Anglais désignent presque toujours sous le nom de "Chippeweyans" n'ont rien de commun avec les Montagnais. Ces deux mots "Chippeweyans" et "Chippeweyans" n'ont guère que la finale différente mais s'adressent à deux nations complètement distinctes. Les Montagnais constituent l'une des principales tribus de la famille Dené-Dindjie, qui couvre la moitié du Nord-Ouest canadien et les trois quarts de celui de la Colombie Anglaise et de l'Alaska.

Cette tribu se subdivise comme suit: 1° Les Chippeweyans proprement dits qui habitent la rivière Churchill, l'Île à la Crosse, le lac Froid, le lac du Coeur, et le Portage la Loche; 2° Les KhraiTelekke Ottineu (les habitants du pays couvert de saules) qui sont disséminés autour du lac Athabasca, sur la rivière des Esclaves et à l'est du Grand lac des Esclaves; 3° Les Mangeurs de Caribou qui sont répandus autour des lacs Caribou, La Hâche et Brochet, à l'est du lac Athabasca et dans les steppes qui de ces lacs s'étendent au nord jusqu'aux terres des Esquimaux et à l'est jusqu'à la Baie d'Hudson. Il faut ajouter à cette division Les Couteaux jaunes qui se confondent avec les Mangeurs de Caribou; Les Castors que l'on rencontre surtout sur les bords de la rivière La Paix; Les Esclaves et Les Loucheux qui chassent sur les bords de la grande rivière

McKenzie. En 1867, ils formaient un total d'environ 15,000 âmes. Les Sarcis se sont séparés de la famille Montagnaise et ont uni leur destinée à celle des Pieds Noirs.

Les Castor diffèrent quelque peu du reste des Montagnais, par leur caractère qui est moins doux et plus léger que celui de leurs frères du nord. Leur langue offre aussi des différences marquées avec celle des autres Montagnais. Il reste toutefois assez d'analogie entre eux, pour affirmer qu'ils sont de la même famille.

Les Esclaves se subdivisent en Esclaves proprement dits, Peaux de Lièvre, Plats Cotés de chien, Tekené et Nahané. On les retrouve jusqu'au nord du fort Good Hope. Vivant de caribou, d'original, de lièvre et de poisson blanc, lorsque ces ressources font défaut, ils sont exposés à de grandes privations.

L'imprévoyance naturelle des sauvages, est la cause de longs jeûnes, lorsque le gibier vient à manquer. C'est ainsi que durant l'hiver 1840-1841, la famine fut si grande que les "Peaux de Lièvre" d'ordinaire si inoffensifs, poussés à bout, égorgèrent et dévorèrent 80 de leurs compagnons, pour sauver leur vie. On vit des mères, auxquelles les privations et la souffrance avaient enlevé la raison, faire rotir leurs propres enfants.

Cette tribu avait l'habitude autrefois de mettre à mort un grand nombre de leurs filles, dès leur naissance. Le catholicisme en pénétrant chez elle, a fait cesser cette coutume barbare.

Les Loucheux, appelés aussi Querelleurs par les Anglais, sont moins pacifiques que le reste des Montagnais. Pendant nombre d'années, ils ont été en guerre avec les Esquimaux, leurs voisins, et ont en général remporté la victoire contre eux.

MOEURS ET COUTUMES

Les Montagnais portent une barbe assez fournie. Ils se distinguent sous ce rapport des autres Peaux Rouges de l'Ouest. Leur langue dure et gutturale contraste étrangement avec la douceur remarquable de leur caractère. Il est bien certain que la langue n'est pas pour eux l'expression de leurs moeurs et qu'ils forment une exception à la règle générale. Les Monta-

gnais ne sont pas seulement timides, mais ils sont même lâches.

On prétend que le nom d'Esclaves donné à l'une des tribus provient du mépris dans lequel les tenaient leurs ennemis, à cause de leur manque de courage. Les Montagnais, pour flatter leur vanité nationale, affirment au contraire, que ce nom fut donné d'abord au grand lac des Esclaves, parceque les Beaux Hommes firent prisonniers certains sauvages qui habitaient les côtes du Pacifique et les laissèrent en liberté sur les bords de ce lac, après leur avoir coupé l'index, en signe d'esclavage. On finit plus tard par donner le nom d'Esclaves à tous les Montagnais qui demeuraient dans les alentours de ce lac.

Ils ont le respect du bien d'autrui et le vol est presque inconnu chez eux. Lorsque Frobisher atteignit la rivière Churchill en 1772, il fit une traite si abondante qu'il dût laisser une partie des fourrures dans un hangar qu'il construisit pour cette fin. Lorsque son frère vint les chercher, au printemps suivant, il trouva toutes les fourrures dans le même état qu'il les avait laissées.

De nos jours encore, les traiteurs parfois laissent leurs marchandises dans leur magasin, pour visiter une bande sauvage ou faire quelque voyage.

Si pendant cette absence, quelque Montagnais se rend au magasin pour se procurer des effets dont il a un besoin pressant, il a grand soin de laisser en paiement le nombre de fourrures reconnu comme équivalent, tout comme si le traiteur se trouvait à son comptoir.

Les Montagnais avaient par contre, peu de compassion pour leurs vieux parents. Ils les abandonnaient sans pitié dans leur misère et les laissaient mourir de faim, comme des membres inutiles dont il importait de se débarrasser au plus tôt. Les orphelins n'étaient pas mieux traités. La femme était considérée comme un être inférieur, pour laquelle ils entretenaient un profond mépris. Non seulement la polygamie était permise, mais pour une bagatelle ils changeaient facilement de femme. Quelques-uns même considéraient comme un acte d'excellente hospitalité de livrer leur femme au voyageur qui venait passer quelques jours dans leur loge. Cette dernière pratique toutefois

était loin d'être générale. Quand ils se disputaient la possession d'une femme, ils se saisissaient aux cheveux. Le plus fort baissait la tête de son rival jusqu'à terre et lui tirait les cheveux avec force, jusqu'à ce qu'il déclarât qu'il renonçait à tous ses droits sur cette femme.

CATHOLICISME. — ANCIENNE SUPERSTITION. — SIGNAUX.
— LANGUE.

Le catholicisme a changé ces moeurs; et, il faut le dire, les Montagnais se sont soumis aux lois de l'Eglise avec un empressement et une docilité vraiment touchants. Ils ont accepté les enseignements des missionnaires avec joie et se sont toujours montrés admirables dans leur attachement à la foi.

On trouve chez les Couteaux jaunés une coutume qui existait avant l'arrivée de ces missionnaires et qui ne se rencontre chez aucune autre tribu. Au lever du soleil, les plus âgés du camp, quelquefois un seul d'entre eux, dans ce cas le plus vieux se mettaient à chanter ou plutôt à murmurer des sons, comme quelqu'un qui monte et descend successivement une gamme, en y mêlant quelques intonations plaintives. C'est une prière qu'ils adressaient au soleil, mais cette prière n'était qu'une modulation sans paroles.

Dans ces vastes contrées où règne des hivers glaciaux qui durent huit à neuf mois de l'année, la population est peu considérable. Souvent un voyageur parcourt 50 ou 60 milles sans apercevoir un être vivant.

La rencontre d'un canot est presque un événement. On s'arrête, alors, on fait des échanges et on ne se sépare qu'après avoir fait le thé et fumé ensemble.

Dans ces régions désolées, pour se reconnaître ou indiquer à leurs parents la direction où ils vont, les Montagnais ont l'habitude de planter des pieux inclinés du côté de leur direction. Ils tracent l'animal symbolique de leur tribu et le nombre de personnes qui voyagent ensemble sur une écorce ou une peau qu'ils déposent au pied de ces poteaux indicateurs.

La langue montagnaise est loin d'être harmonieuse et ne s'apprend qu'avec peine. Tout mot a sa note et son ton bas

ou élevé qui en détermine la signification. C'est ainsi que les mêmes mots peuvent énoncer des pensées même contradictoires, suivant l'intonation de la voix de celui qui les prononce.

Il y a aussi des triples consonnes qui exigent des coups de gosier ou des claquements de langue, qui sont de véritables tours de force. Ce n'est qu'après des mois d'efforts, qu'on parvient à acquérir cette prononciation. La première fois qu'un voyageur entend parler Montagnais, il est tenté de rire jusqu'aux larmes de ces étranges aspirations et sifflements, qui détonnent avec les autres langues parlées.

SÉPULTURE. — NOM. — CRÉATION DU MONDE. — MIGRATION.
— MYTHOLOGIE.

Les Montagnais enterrent leurs morts; et lors de la sépulture, ils tirent du fusil afin d'apaiser les mânes du défunt. Ensuite, ils évitent de passer près de cet endroit et le séjour de leurs morts les remplit d'une frayeur mortelle et incontrôlable. Leur nom de Chippeweyan a son origine dans la langue Crise. Il vient des mots Tchipwaw (pointu) et Weyan (peau, couverture). Les Cris les désignaient ainsi, parce qu'ils portaient autrefois des vêtements terminés en pointe comme le font encore les Loucheux et les Esquimaux. Enfin on les nomme aussi Dené qui signifie Hommes.

Les Montagnais ne manquent pas d'intelligence et conservaient, avant leur conversion, des traditions religieuses intéressantes et des souvenirs vagues des Saintes Ecritures et de la migration de leurs ancêtres en Amérique. Voici comment ils racontent la création du monde.

Le globe terrestre n'était autrefois qu'un immense océan. Un seul être vivant l'habitait. C'était un oiseau d'une grosseur monstrueuse dont les yeux jetaient des éclairs. Ses cris lugubres ressemblaient au grondement du tonnerre.

Il étendit ses ailes au-dessus de l'océan et effleura l'onde à divers endroits, en parcourant d'un vol rapide l'étendue des mers. Sous ce toucher puissant, les montagnes et les plaines sortirent du sein des eaux. Cet oiseau appela alors tous les

animaux qui habitaient la terre; et à sa voix, les entrailles de celle-ci s'ouvrirent et les animaux apparurent. Plus tard cet oiseau tira la race des Tchippeweyans d'un chien. Aussi avaient-ils une aversion profonde pour la chair de chien, qui chez les autres nations est considérée comme un mets exquis. Cet oiseau créateur ayant terminé son ouvrage, confectionna un arc que les Montagnais devaient conserver avec grand soin, mais auquel il leur était formellement défendu de toucher. Ils désobéirent à cette défense et ayant porté une main sacrilège sur l'arc défendu, ils s'en servirent dans leur chasse.

L'oiseau irrité de cette conduite téméraire, s'envola pour ne plus reparaitre.

Cet oiseau créateur planant au-dessus des eaux, rappelle sans doute le Saint-Esprit, fécondant les ondes de son souffle divin. L'arc défendu représente naturellement l'arbre du bien et du mal.

D'après le voyageur Joseph LaFrance et la carte qu'il nous a laissée, les Montagnais se rendaient autrefois jusqu'à l'Océan Pacifique, en traversant les Montagnes Rocheuses, dans la latitude du lac du Grand-Ours. Eux-mêmes prétendent être venus d'un pays habité par des peuples ennemis et méchants et avoir traversé un grand lac, étroit et rempli d'îles. D'après leur tradition, ils eurent à souffrir de grandes privations dans une contrée couverte de neige et de glace et où régnait un hiver perpétuel. Ils atteignirent ensuite une rivière dont les rives étaient couvertes de cuivre, et de là se répandirent dans l'ouest de l'Amérique. Il est facile de conclure de ce récit qu'ils émigrèrent d'Asie et traversèrent en Amérique par le détroit de Behring.

Ils croyaient qu'après leur mort, ils étaient transportés sur les bords d'une grande rivière où ils s'embarquaient dans un canot qui les entraînaient sur les eaux d'un lac immense. Au centre de ce lac, se trouvait une île merveilleuse. Le canot s'arrêtait en face de cette île et leur conduite à cet endroit était sévèrement jugée. Un jugement final était alors rendu qui fixait irrévocablement leur sort. Si leurs bonnes actions l'emportaient sur les mauvaises, ils étaient déposés sur l'île où les plaisirs les plus sensuels et les mets les plus recherchés

les attendaient. Si, au contraire, leurs mauvaises actions étaient plus nombreuses, le canot sombrait à l'instant et ils enfonçaient dans l'eau jusqu'au menton. Ils pouvaient contempler les plaisirs dont jouissaient ceux de leur tribu qui avaient été admis dans cet Eden. Et malgré tous leurs efforts pour parvenir aux rives enchanteresses de cette île, les flots les repoussaient sans cesse.

Certes, voilà une description bien rapprochée du supplice de Tantale et de la traversée du Styx, dans le canot du vieux Caron.

Le sentiment religieux quoique faussé était plus développé chez les Montagnais, que chez les autres tribus. Les missionnaires n'eurent pour ainsi dire qu'à se présenter pour les convertir, mais il leur fallut bien des années d'efforts et de constance pour rendre leur vie conforme à la foi catholique.

L.-A. Prud'homme.

Saint-Boniface, 2 juin 1909.

A Travers les Faits et les Œuvres

En Angleterre.—La conférence de la presse impériale.—Le banquet d'ouverture.—Le discours mémorable de lord Rosebery.—Les séances de la conférence.—Les sujets traités.—Discours de sir Edward Grey et de M. Balfour.—Le vote de la loi de finances.—En France.—Le cabinet Clemenceau.—Le parti radical.—La situation financière.—Déficit et augmentation des dépenses.—Un cri d'alarme.—Le cardinal Andrieu en cour.—A l'Académie française.—Mgr de Cabrières et Mgr Duchesne ont le même nombre de votes.—L'échec d'Edouard Drumont.—Sa signification.—L'institut biblique.—Au Canada.—L'incident Fournier. — Mgr Duhamel.

Durant le mois qui s'achève, l'événement le plus intéressant pour le public anglais a été le Congrès de la presse de l'empire britannique. Les représentants des journaux d'Australie, des Indes, de l'Afrique du Sud, du Canada, se sont réunis à Londres; et, de concert avec ceux de l'Angleterre et de l'Ecosse, ont délibéré sur plusieurs questions importantes à leur point de vue professionnel, et sur plusieurs sujets d'intérêt impérial.

Un grand banquet donné par mille journalistes du Royaume-Uni aux cinquante-sept délégués coloniaux, a eu lieu le 5 juin au Garden Club. Il était présidé par lord Burnham, et le principal orateur de la soirée, celui qui avait été chargé de souhaiter la bienvenue aux représentants de la presse coloniale, était lord Rosebery. Il a prononcé un discours merveilleusement éloquent, qui a soulevé un enthousiasme extraordinaire et produit un effet prodigieux, non seulement en Angleterre, mais aussi en Allemagne et dans toute l'Europe. Les grands journaux de Londres l'ont porté aux nues, et les meilleurs critiques s'accordent à reconnaître que l'ancien premier ministre n'a jamais été plus éloquent, ni montré une maîtrise plus consommée de l'art oratoire. Tour à tour spirituel, satirique, émouvant, persuasif, il a captivé, conquis, charmé, remué et

tenu sous le charme l'un des auditoires les plus distingués et les plus difficiles auxquels il fût possible de s'adresser. Nous ne pouvons analyser ce discours; nous nous bornerons à en signaler deux passages. Lord Rosebery après avoir dit aux délégués ce mot très heureux : *Welcome Home*, et leur avoir peint un tableau vraiment enlevé de ce qu'ils allaient voir dans ce *home* de l'Angleterre, leur a raconté le rêve qu'il avait fait d'une tournée d'Empire, pendant laquelle le Parlement britannique, ayant voté les subsides pour deux ans, et s'étant embarqué sur quelques-uns de ces vaisseaux de guerre dont il est si souvent question actuellement, irait successivement visiter l'Australie, les Indes, l'Afrique du Sud, le Canada, afin "d'apprendre quelque chose au sujet de l'empire". Toute cette partie du discours a été semée de traits brillants et d'allusions piquantes. L'orateur a supposé, par exemple, que ses auditeurs lui feraient cette objection : "Mais comment le pays sera-t-il gouverné pendant que tous les ministres seront absents? — Je répons avec confiance, a-t-il dit, que le pays sera gouverné à peu près comme il l'est maintenant, par les chefs permanents des départements". — Mais la Chambre des lords fera-t-elle partie de l'expédition? Oui, "à condition qu'elle paye ses dépenses". Ici, a ajouté lord Rosebery, "qu'on me permette d'expliquer à nos visiteurs coloniens que la grande distinction entre la Chambre des lords et la Chambre des communes, c'est que la Chambre des communes vote les taxes et que la Chambre des lords les paie. Quelles que soient leurs présentes relations, je ne serais pas effrayé de les mettre sur les mêmes vaisseaux, parce que je suis sûr que la salubre discipline de l'Océan les aurait bientôt réduits à un état d'égalité, sinon d'amitié".

Mais le passage principal, le passage véritablement empoignant de ce discours a été celui où lord Rosebery a fait le tableau de la situation européenne et montré tout ce que peut avoir de terrifiant le spectacle de la paix armée qui est la condition présente de toutes les grandes nations. "Je ne crois pas, a-t-il dit, avoir jamais vu en Europe un état de choses aussi remarquable, aussi paisible, et à certains égards aussi menaçant que celui de l'heure actuelle. Il règne en ce moment un grand silence en Europe, un silence tel que l'on y pourrait presque

entendre tomber une feuille. Absence absolue des questions qui d'ordinaire peuvent entraîner la guerre! Tout annonce la paix; et cependant avec cette absence totale de sujets de conflit, il n'y a jamais eu dans l'histoire du monde une aussi formidable et aussi menaçante préparation à la guerre. A mes yeux, c'est là, je le confesse, un sinistre augure. Durant quarante ans, ç'a été un lieu commun de dire que l'Europe était un camp, et durant quarante ans, toutes les nations se sont fait face, armées jusqu'aux dents, ce qui a été jusqu'à un certain point une garantie de paix. Maintenant, que voyons-nous? Sans aucune raison tangible, nous voyons les peuples préparer des armements nouveaux. Ne pouvant armer plus d'hommes sur terre, ils se sont tournés vers la mer, entassant des préparatifs démesurés comme pour quelque grande Armageddon, et cela au sein de la paix la plus profonde. Nous vivons au milieu de ce que Pétrarque, je crois, appelait *tacens bellum*, la guerre silencieuse, dans laquelle pas une goutte de sang n'est versée par la violence, mais dans laquelle, cependant, la dernière goutte est tirée du corps vivant par la lancette des hommes d'Etat de l'Europe. . . . Quand je vois de toutes parts cette éclosion de flottes, quand je vois un seul pays requérir 25 millions d'impôts extraordinaires pour des armements, quand je vois les sacrifices inouïs que l'on nous propose pour le même objet, je commence à me demander avec inquiétude où nous allons, quel sera le terme de cette course, et si elle doit faire retourner l'Europe à la barbarie, ou aboutir à une catastrophe qui fera pousser aux travailleurs du monde entier ce cri formidable: "Assez de cette folie, de cette démente qui nous broie et nous réduit en poussière".

"Nous pouvons construire et nous construirons des *Dreadnoughts* — ou n'importe quel type plus nouveaux de vaisseaux de guerre — aussi longtemps que nous aurons un shilling à leur consacrer et un homme à y faire manoeuvrer. Nous pouvons faire cela et nous le ferons. Mais je ne suis pas sûr que cela soit assez, et je crois que votre devoir sera peut-être de porter à vos jeunes puissances transocéaniques le message et l'impression que chaque homme et chaque citoyen a un devoir et une responsabilité personnels pour la défense nationale. Oui, portez

leur ce message. Dites à vos concitoyens combien déplorablement l'Europe s'enfonce dans le militarisme et quel fardeau cette petite île doit porter pour défendre ses libertés—et les vôtres. Mais dites-leur aussi que le vieux pays a le coeur fort et vaillant, et qu'il se réjouit de pouvoir retrouver sa jeunesse dans ses Etats géants d'outre-mer. Pour son propre salut il compte d'abord sur lui-même, puis au besoin sur vous."

Il est difficile de se faire une idée de l'impression produite par ce discours, tombé des lèvres de l'ancien lieutenant de Gladstone, de son successeur immédiat, d'un ancien ministre des affaires étrangères et d'un ancien premier ministre. Il a été acclamé à outrance. Ceux mêmes des délégués coloniaux qui ne sont pas prêts à prêcher l'évangile de l'impérialisme militaire, n'ont pu se refuser à admirer l'élévation de pensée, le souffle patriotique et le bonheur d'expression qui font de ce discours peut-être le plus remarquable que lord Rosebery ait jamais prononcé. Et maintenant si l'on veut en résumer très brièvement l'idée-mère, la voici. L'Angleterre est acculée au militarisme par la frénésie d'armements de l'Europe. Elle ne saurait sans se suicider éluder cette nécessité formidable et écrasante. Elle fera tous les sacrifices pour maintenir sa puissance et sa liberté. Et s'ils ne suffisent pas, le devoir de ses jeunes Etats d'outre-océan sera d'y suppléer. Quelques-unes des déclarations et des idées émises par l'orateur sont discutables et appellent de notables réserves. Mais nous comprenons aisément que son auditoire l'ait acclamé.

Les séances de la conférence ont commencé lundi, le 7 juin, aux bureaux du Foreign Office. Les trois principaux sujets soumis à ses délégués ont été: le service télégraphique par câble océanique, et les communications entre la presse des différentes parties de l'empire; la presse et l'empire; le journalisme et la littérature. La première séance a été présidée par lord Crewe; le maître général des Postes, M. Burton, et M. Austen Chamberlain y ont porté la parole. La seconde séance, le 8 juin, a été présidée par M. McKenna, premier lord de l'Amirauté, et le ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey. lord Cromer, lord Esher et M. Alfred Lyttleton y ont prononcé des discours. Celui de sir Edward Grey a mérité une spéciale

attention. Il a endossé tout ce que lord Rosebery avait dit relativement à la situation européenne: "Nous sommes relativement en temps calme, au point de vue des affaires étrangères, a-t-il déclaré; nous ne sommes pas en temps d'orage; cependant la dépense excessive pour les armements rend la température étouffante. Et il n'y a rien d'exagéré dans ce que l'on dit de la lourdeur du fardeau. Mais il faut que vous sachiez aujourd'hui combien nous comprenons que l'importance de notre enjeu ne nous permet pas de reculer dans nos dépenses navales en dépit de la charge qu'elles nous imposent". Sir Edward a défini la politique étrangère de l'Angleterre d'une manière très humoristique. "La politique étrangère de ce pays, a-t-il dit, est de garder ce que nous avons, de le consolider et de le développer, de nous quereller le moins possible avec les autres peuples en accomplissant cette tâche, et de soutenir partout dans les conseils du monde, dans la diplomatie, cet idéal que nous poursuivons chez nous". De son côté, M. McKenna a parlé de la suprématie maritime. Il a admis la diversité d'aspect du problème naval suivant les lieux. La défense navale de l'Angleterre couvre le monde entier. Le ministre prévoit pour l'Empire la possibilité d'être appelé à réunir toutes ses forces pour la commune défense de la mère-patrie. "Nous ne pouvons pas, a-t-il ajouté, vous imposer nos idées stratégiques, nous échouerions si nous l'entreprenions. Si vous veniez nous demander nos vues nous serions prêts à vous les communiquer, sans nous attendre nécessairement à vous les voir accepter. Nous en viendrons tous à la même idée, que le maintien de la suprématie sur la mer signifie le maintien de la suprématie sur toutes les mers."

La prise en considération de ce sujet a été ajournée au lendemain, 9 juin. M. Balfour, chef de l'opposition, présidait cette troisième séance, et son discours, après celui de lord Rosebery, a probablement été le plus important que les délégués de la conférence aient entendus. Il a insisté sur cette idée que la défense coloniale est subordonnée à celle de l'empire. "Les parties individuelles de l'empire, s'est-il écrié, ne peuvent jamais être en sûreté, ne peuvent jamais être assez puissantes, ne peuvent jamais être assez fortes, quelle que soit leur défense locale,

si cette défense est seulement locale. D'un autre côté, une sérieuse menace à leur indépendance est, je le crois, impossible aussi longtemps que le système de défense impériale est parfait, aussi longtemps que nous retenons, comme nous la retiendrons toujours, je l'espère, cette prédominance maritime qui est la condition même de notre existence... Le sort de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, du Sud-Africain, de l'Inde, ne sera pas décidé sur le Pacifique, ni sur l'Océan indien, il sera décidé ici... Personne ne peut parler maintenant sur ce sujet de la défense impériale sans que l'on discerne dans sa voix une note d'anxiété. Il n'y a pas de panique, néanmoins. Il ne saurait être question de panique; mais nous devons tous regarder autour de nous les forces grandissantes, les arrangements d'ennemis possibles, la signification stratégique de combinaisons possibles; nous devons les considérer non pas avec un regard effrayé, mais avec un regard vigilant." Comme on peut s'en convaincre en parcourant les comptes rendus du Congrès, le point de vue impérial a été constamment placé sous les regards des délégués, de manière à créer chez eux une impression vivace.

La quatrième séance a été consacrée à la littérature et au journalisme, et présidée par lord Morley, l'illustre écrivain et homme d'Etat. Elle a été intéressante, mais l'espace nous manque pour en donner ici une analyse. Les séances ont ensuite été ajournées au 25 juin, pour permettre aux délégués de visiter l'Angleterre, d'assister aux revues, aux réceptions, données en leur honneur.

Les séances de ce Congrès ont relégué au second plan celles du Parlement. Le 10 juin, la loi de finance a été votée en seconde lecture par 336 voix contre 239. Les nationalistes irlandais ont enregistré leur vote contre le bill qu'ils considèrent injuste pour l'Irlande.

* * *

En France, depuis les incidents provoqués par la grève des postiers, la session parlementaire n'a été marquée par aucun débat saillant. Le ministère Clemenceau domine toujours la

situation. Voici près de trois ans qu'il est au pouvoir, et il ne semble pas encore sérieusement menacé. On signale cependant des mécontentements et un mouvement de scission dans les rangs du parti radical dont les membres forment le plus fort contingent de la majorité ministérielle. Au début de la présente session les radicaux et radicaux-socialistes avaient adopté une résolution dans laquelle il était dit que, "par son imprévoyance autant que par ses attitudes successives et contradictoires, le gouvernement de M. Clemenceau avait déçu les espérances de la démocratie républicaine et aggravé les malentendus entre les diverses fractions"; et qu'ils déclinaient toute solidarité avec un cabinet "dont les méthodes de gouvernement sont contraires aux traditions du parti". On avait même décidé d'interpeller le gouvernement. Puis on n'entendit plus parler de cette interpellation annoncée, dont M. Dubief devait être l'orateur. Depuis lors il y a eu conflit dans les rangs du parti radical et radical-socialiste. M. Lafferre, président, et quelques membres du comité exécutif du groupe ont donné leur démission, pour cause de désaccord. Subséquemment M. Lafferre a retiré sa démission, mais le dissentiment persiste. Ce représentant, pontife du Grand Orient, est favorable au ministère, tandis que certains de ses collègues, comme M. Ferdinand Buisson, dénoncent le "radicalisme conservateur" de M. Clemenceau. Radicalisme conservateur! voilà une singulière trouvaille! Et M. Clemenceau doit s'amuser quelque peu de ce qualificatif très original, lui qui, depuis quarante ans, a été en France l'un des agents les plus actifs de l'oeuvre révolutionnaire. Il doit s'en gausser d'autant plus que, malgré ces vellétés de révolte, il semble en mesure de se maintenir.

Pendant que se nouent et se dénouent les intrigues de couloir, et que s'agitent les meneurs de groupes, le désarroi administratif et financier s'aggrave de jour en jour. L'enquête sur la marine révèle un état de choses véritablement navrant. Et d'autre part la situation financière paraît de plus en plus désastreuse. Après de longs retards, le ministre des finances, M. Caillaux, a présenté le budget de 1910, dont les chiffres ne sont pas brillants. Il accuse un déficit de 105 millions de francs dont, par un artifice budgétaire, 45 millions sont impu-

tés à l'exercice de 1911. Pour rétablir l'équilibre, M. Caillaux veut augmenter encore les droits sur les successions, l'impôt sur la gasoline servant aux automobiles, etc. Il est clair, pour tous les économistes clairvoyants que les finances de la troisième République ont été déplorablement administrées depuis vingt-cinq ans. Le budget est devenu un instrument de règne; les services publics ont été livrés à la politique et aux politiciens, et des millions ont été jetés en pure perte dans le gouffre des dépenses commandées uniquement par les intérêts de parti et les surenchères électorales. Voilà pourquoi l'on a assisté, pendant ce dernier quart de siècle, à un accroissement vraiment effrayant du budget national. Un républicain de marque, M. le sénateur Gervais, poussait récemment un cri d'alarme à ce sujet. Il disait, dans une étude publiée par le *Matin*: "Notre système est celui de la dépense à jet continu sans compensation. Notre politique financière est celle de l'entassement et non celle de la substitution ou de l'allégement complémentaire". Et, passant en revue les différents services, il démontrait que depuis huit ans les augmentations de dépense ont été incessantes et démesurées. Ainsi les Finances, en 1901, coûtent 19 millions; en 1909, 47 millions. La Justice en 1901, 35 millions; en 1909, 37 millions. Les Affaires étrangères, en 1901, 16 millions; en 1909, 19 millions. La Guerre, en 1901, 693 millions; en 1909, 132 millions. La Marine, en 1901, 327 millions; en 1909, 799 millions. L'Instruction publique, en 1901, 206 millions; en 1909, 247 millions. Les Beaux-Arts, en 1901, 14 millions, en 1909, 18 millions. Le Commerce et l'Industrie, en 1901, 36 millions; en 1909, 56 millions. L'Agriculture, en 1901, 30 millions; en 1909, 33 millions. Les Travaux publics, en 1901, 218 millions, en 1909, 267 millions.

Passant au chapitre de la dette, le sénateur Gervais démontre ensuite qu'au 1er janvier 1908, la dette publique, non compris la dette flottante, la dette viagère et les dettes des départements et des communes, dépassait 29 milliards. La dette flottante est de 800 millions environ. La dette viagère représente, par an, au budget, 97 millions pour les pensions civiles et 161 millions pour les pensions militaires. Les dettes des départements

et des communes sont considérables. Au total, l'ensemble des dettes du pays s'approche de quarante milliards. "C'est, écrit le sénateur Gervais, le fardeau le plus lourd qui, dans le monde, pèse sur un pays. Que fait-on pour l'alléger? Rien. Au budget de 1909 les amortissements prévus s'élevaient à quoi? à 109 millions. Un crédit d'ordre tout au plus. Et cela dans une période de paix et de prospérité."

Et si l'on compare les finances de l'Etat français avec celles de certains autres pays, on reste encore plus fâcheusement impressionné. Le sénateur Gervais jette un coup d'oeil sur l'Angleterre :

"Au regard de cette politique, que font nos voisins les Anglais, dit-il. En 1814, lors des guerres napoléoniennes, l'income-tax était en Angleterre de 10 francs par 100 francs de revenu. Cependant, cinquante ans plus tard, sous le ministère Gladstone, il était tombé à 0 80 pour 100 francs de revenu. Avant la guerre du Transvaal, en 1899, l'income-tax était de 2 francs 40 par 100 francs de revenu. Pendant la guerre du Transvaal, il était monté à 5 francs 80 pour 100 francs de revenu; mais immédiatement après la guerre, il s'était abaissé à 4 francs pour 100 francs de revenu. La dette nationale britannique était de 21 milliards en 1836. Après la guerre sud-africaine, en 1902, elle était de 19 milliards."

Ainsi la dette anglaise a diminué, tandis que la dette française a augmenté dans des proportions effrayantes. Et ce qui est plus déplorable et plus grave, c'est qu'à cette augmentation n'a pas correspondu un accroissement de la force et de la sécurité nationales. Au contraire, tous les jours on voit se produire de nouvelles preuves d'incurie gouvernementale et de désorganisation administrative. Prenez, par exemple, la marine française; elle est tombée du deuxième rang au cinquième. Le gouvernement a été forcé de reconnaître qu'il n'a pas une seule escadre de première valeur à mettre en ligne. Et maintenant on déclare aux Chambres que si l'on veut relever la marine il faudra dépenser 3 milliards en dix ans, afin de construire trente-cinq cuirassés du dernier type. Trois milliards! lorsqu'on n'a pas d'argent pour réaliser les réformes sociales qu'on a fait miroiter depuis des années comme un leurre aux yeux

des masses ouvrières! Cette situation est bien de nature à expliquer les réflexions mélancoliques de l'officieux *Temps* qui gémit sur les inextricables embarras et les périls, dont aucun patriote éclairé ne saurait maintenant nier la réalité.

Mais qu'importe tout cela aux maîtres du pouvoir. Ils essaient de faire quelques sous avec les biens qu'ils ont volé à l'Eglise, ils chassent les vieux curés de leurs presbytères, et ils poursuivent les évêques. L'un des derniers qui aient eu cet honneur est Son Eminence le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux. Il a été assigné à comparaître devant le tribunal pour avoir prononcé les paroles suivantes dans son allocution d'intronisation: "Au Césarisme nous répondrons comme les apôtres *Non possumus*. Les lois ne peuvent forcer les consciences et comme elles compromettent les intérêts les plus sacrés de l'Eglise et de la famille, ce n'est pas non seulement notre droit mais notre devoir de refuser de leur obéir." Ces paroles ont été jugées séditionnelles, et on a sommé le prince de l'Eglise à comparaître pour répondre à l'accusation d'avoir prêché la désobéissance aux lois. Le cardinal s'est rendu au palais de justice le 15 juin. Mais il a déclaré au président du tribunal qu'en cela il ne faisait qu'un acte de courtoisie, et que par sa comparution il n'entendait pas reconnaître la juridiction de la cour civile, car, ayant parlé comme évêque, il n'était responsable de ses paroles qu'envers sa conscience, le Pape et Dieu. Au sortir du palais de justice, le cardinal a été acclamé par la foule; les femmes se sont agenouillées devant lui et ont baisé son anneau pastoral. Les jacobins régnants finiront-ils par s'apercevoir qu'ils donnent un nouveau prestige aux dignitaires ecclésiastiques contre lesquels s'acharnent leurs persécutions odieuses et maladroites?

Le 27 juin, l'Académie française a fait l'élection de deux membres. Il s'agissait de remplacer le cardinal Mathieu et Victorien Sardou. Pour le fauteuil du premier étaient en présence M. Stéphen Liégeard, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française à Rome. Il y avait trente-deux académiciens présents, la majorité absolue était donc de 17. Au premier tour, M. Liégeard eut 8 voix, Mgr de Cabrières 14, Mgr Duchesne 10. Puis Mgr de Cabrières

atteignit 16 voix, Mgr Duchesne 14, et M. Stephen Liégeard tomba à 2 voix. Au quatrième tour de scrutin, Mgr de Cabrières et Mgr Duchesne eurent chacun 15 voix. Au sixième tour, ils eurent chacun 14 voix et M. Liégeard 4. En désespoir de cause l'Académie décida de renvoyer l'élection à une date ultérieure. Ce résultat est regrettable. Il aurait dû se trouver une majorité pour recevoir immédiatement l'éminent évêque de Montpellier. Non pas que son concurrent fût sans mérite. Mgr Duchesne est un écrivain de haute érudition. Mais dans la présente occurrence sa candidature était malencontreuse. Il n'aurait pas dû provoquer cette division. Plusieurs journaux catholiques, en particulier *l'Univers*, lui en ont fait un reproche amical. "Mgr Duchesne, écrit M. François Veillot, rallierait tous les suffrages du public honorable et qui compte, à défaut des bulletins académiques, en se retirant de la lice et en mettant un terme au conflit déplaisant qu'il a créé. Nous ne contestons aucun de ses titres — ils sont de nombre et de valeur — à l'Académie. De ce que nous ne croyons pas à la sûreté de toutes ses hypothèses, nous n'en tirons pas argument pour nier la finesse et la clarté de style qu'il met au service de son érudition. Mais combien nous avons préféré l'attitude discrète et généreuse de Mgr Baudrillart, qui, ayant brigué, à bon droit lui aussi, la succession du cardinal Mathieu, s'effaça très simplement devant l'évêque de Montpellier!"...

Quant à l'élection pour le fauteuil de Victorien Sardou, la candidature de M. Edouard Drumont lui donnait un spécial intérêt. Les concurrents étaient MM. Drumont, Marcel Prévost, Gabriel Lenôtre, et Ed. Bontroux. Au premier tour, M. Bontroux eut 7 voix, M. Lenôtre 3 voix, M. Drumont 10 voix, M. Marcel Prévost 12 voix. Puis M. Drumont tomba à 7 voix, 5 voix et 3 voix, pendant que M. Prévost avait 15 voix aux deuxième et troisième tours, et réunissait 18 voix au quatrième, ce qui lui donnait la victoire. Victoire déplorable, hâtons-nous de le dire. L'Académie française a commis une lourde faute en n'ouvrant pas ses portes à Edouard Drumont. Parmi les publicistes français de notre époque il n'a pas de supérieur, et nous nous demandons s'il a beaucoup d'égaux comme écrivain. C'est un grand journaliste et un lettré de race. Nous souscri-

vous volontiers à ces réflexions d'un journal parisien : "L'Académie française a manqué l'occasion de s'honorer par un vote indépendant et juste. Et, si l'on plaide que M. Drumont doit son échec, non pas à la méconnaissance de son talent, mais plutôt à la rancune ou à la timidité de certains "immortels" nous nous permettons de penser que cette prétendue excuse est une circonstance aggravante."

Le sentiment peu magnanime, auquel il est fait allusion dans ce passage, a dû jouer un rôle décisif dans cette élection. Le souvenir de certains coups de plume était sans doute resté vivant chez quelques académiciens. Certes dans l'oeuvre batailleuse de Drumont, les mots cinglants et les appréciations sévères abondent. Et l'Académie en a reçu sa part. Il nous a semblé intéressant en ce moment de feuilleter les livres du brillant polémiste pour y relire quelques-uns de ses traits à l'adresse des Immortels. Au sujet de l'élection de Ludovic Halévy, il écrivait dans la *France juive* : "Quel rôle magnifique eût pu jouer l'Académie : représenter dans ce naufrage général le respect de tout ce qui avait constitué la vieille France, encourager de son approbation, grandir de son suffrage ceux qui étaient restés fidèles à un généreux idéal, et pour tout dire d'un mot, être française. Elle est jolie la Française ! Elle va prendre par la main le complice d'Offenbach, le Juif qui, après avoir obéi à sa race en travestissant, aux éclats de rire de la foule, les pures créations du génie aryen de la Grèce, a travaillé consciencieusement pour la Prusse en apprenant aux soldats à outrager leurs généraux"... Et ailleurs, dans le même ouvrage : "Tandis que les plagiaires de Morny sont au gouvernement, ses domestiques entrent à l'Académie. La vérité est que personne ne veut se gêner, personne ne veut sacrifier son avantage immédiat ou sa fantaisie à un intérêt général, personne ne veut faire son devoir. Chacun trahit dans la mesure de ses forces et dans la sphère de ses attributions. L'Académie ne peut livrer nos arsenaux puisqu'elle n'en n'a pas la surveillance, elle livre aux juifs le dépôt d'honneur dont elle a la garde, elle capitule comme le Sénat a capitulé... Petit à petit, le juif éliminera tous les ouvrages qui ont un accent chrétien et français, et sans bruit, sans qu'on s'en aperçoive, insensiblement, la juiverie sera

maîtresse à l'Académie comme partout". Encore une citation typique, prise cette fois, dans la *Fin d'un monde*: "Toujours dignes et majestueux, les académiciens finiront par humer l'odeur des vents de Zola; ils feront bien mine de résister un peu d'abord, puis la campagne de presse déjà commencée s'accroîtra et un Cherlier quelconque, ou quelque professeur au Collège de France, excessivement peu follichon dans la vie ordinaire, viendra, avec des citations latines, développer ses idées esthétiques sur ce que la Mouquette a montré!"

Il y avait incontestablement de l'outrance dans ces traits de satire. Mais l'Académie n'a-t-elle pas, dans le passé, amnistié à répétition des écrivains qui l'avaient raillée ou gourmandée, et qui lui donnaient déjà une sorte de satisfaction en venant solliciter ses suffrages?

Ce qui rend l'échec de M. Drumont plus regrettable, c'est la personne même de son vainqueur. M. Marcel Prévost est un écrivain gracieusement sophistique, et élégamment corrupteur. Il a publié des romans dont les titres seuls, *Confession d'un amant*, les *Demi-Vierges*, etc., indiquent la nature. Ses lettres de femmes, *Lettres*, *Nouvelles lettres*, *Dernières lettres*, ses *Lettres à Françoise*, lui ont conquis un public féminin enthousiaste, qui a cru trouver en lui un aviseur, presque un directeur spirituel. Hélas!

Cette élection a été symptomatique. On affirme qu'elle marque une étape dans l'évolution de l'Académie française. M. Ernest Judet a écrit dans *l'Eclair* un piquant article sur ce thème. Suivant lui, jusqu'à tout dernièrement, l'Académie était un asile sûr, un sanctuaire fermé, une citadelle inexpugnable. Mais le dreyfusisme, l'anarchisme, l'irréligion y sont à la fois entrés. Et pas par effraction, mais par la faute des directeurs de l'opinion académique. Ils ont eu des faiblesses inexplicables, et introduit des intrus dans la place. Puis ils ont commis des erreurs de tactique, et "tenté de faire avaler à l'Académie quant même des couleurs qui lui répugnent ou la blessent. Le mieux est l'ennemi du bien, à l'Institut comme ailleurs. Là-dessus la majorité s'est divisée, coupée en deux, et maintenant la majorité est anéantie". C'était la candidature Drumont qui était ici visée. Le directeur de la *Libre-Parole* a répondu, et il s'en est

suivi une polémique très vive. L'auteur de la *France juive* pourra se passer des palmes vertes. Mais il serait vraiment lamentable que sa défaite eût la portée qu'on lui attribue, et la signification qui lui est donnée, par exemple au cours d'un article publié dans l'*Univers* par monsieur L.-N. Baragnon sous le titre *l'Académie en danger* :

“L'entrée de M. Marcel Prévost à l'Institut eût été, on le voit, un scandale à toute époque. Elle est aujourd'hui pis que cela, un désastre. Son élection restera comme l'un des faits les plus importants de notre histoire littéraire et morale, parce que de cette élection date la défaite de la tradition française sous la coupole. Moins grand fut le changement lorsque le romantisme, après bien des échecs, y pénétra, et, du coup, s'assagit. Moins dangereux le scrutin qui, en désignant Littré, mit en fuite Mgr Dupanloup. Jusqu'à ce fatal jeudi, la libre pensée et la libre morale étaient encore en minorité dans la Compagnie fondée par Richelieu. Assurées désormais de la majorité, elles vont tout se permettre.”

Nous voulons espérer que ces pronostics sont trop pessimistes, que des choix prochains feront contre-poids à celui de M. Marcel Prévost et à quelques autres de même espèce, et que l'Académie française ne perdra pas le juste prestige qui, au milieu de tant de ruines, persistait à couronner l'illustre compagnie fondée par le grand cardinal.

* * *

Les journaux catholiques d'Europe nous ont apporté le texte de la lettre apostolique *Vinea electa*, par laquelle le Souverain Pontife a décrété la fondation d'un Institut biblique à Rome. Déjà sous Léon XIII, il avait été question d'établir une institution de ce genre. Mais les circonstances n'avaient point permis la réalisation de cette idée. Dès son avènement, Pie X avait annoncé son intention de la reprendre. Et aujourd'hui il accomplit son projet. Son but est de remédier à la confusion créée dans les esprits par les discussions bibliques, et de donner aux catholiques, surtout aux jeunes, des auxiliaires pour leurs études afin qu'au grand dommage de la saine doctrine, ils n'aient

point à aller consulter des maîtres hétérodoxes et n'en reviennent imbus de l'esprit moderniste.

Pour atteindre heureusement l'objet que se propose le Pape, dit *Osservatore romano*, les moyens propres de l'Institut seront en premier lieu des leçons et des exercices pratiques sur les questions relatives à l'étude de la sainte Ecriture; puis une bibliothèque biblique avec toutes les ressources littéraires nécessaires et utiles pour cette étude; et un musée biblique avec des collections scientifiques d'objets utiles à l'illustration du texte sacrée; en troisième lieu, des publications scientifiques et scientifico-populaires, et des conférences publiques concernant ces mêmes questions.

Cet acte du Saint-Père est un nouveau service rendu par lui non seulement à l'Eglise catholique, mais à la science chrétienne. Elle est une réponse aux adversaires qui accusent la Papauté de favoriser l'ignorance, et de vouloir enténébrer l'esprit humain.

* * *

Au Canada, depuis la prorogation des sessions fédérales et provinciale, le calme, un calme temporaire, règne dans le monde politique. Seule, la condamnation d'un journaliste, M. Jules Fournier, directeur du *Nationaliste*, à trois mois de prison, pour mépris de cour, a agité l'opinion et provoqué dans la presse, même dans celle des autres provinces, des commentaires très énergiques.

Nous avons à enregistrer la mort de l'un de nos vénérables évêques. Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, est décédé le 5 juin courant, durant sa visite pastorale, qu'il avait voulu entreprendre malgré l'état de sa santé. Il était âgé de soixante-huit ans. Ordonné prêtre en 1863, vicaire à Buckingham, puis curé de St-Eugène de Prescott en 1864, il accompagna Mgr Guigues au concile du Vatican en 1869. Et à la mort de celui-ci en 1874, il fut choisi pour lui succéder, quoiqu'il ne fût âgé que de trente-trois ans. Enfin il était devenu le premier archevêque d'Ottawa en 1886. Mgr Duhamel fut un

homme de dévouement et d'oeuvres. Animé d'un zèle infatigable, il est mort en plein labeur apostolique. Il était le doyen de notre épiscopat.

Thomas Chapuis.

Saint-Denis, 28 juin 1909.

Chronique des Revues

Sommaire.—*Aurore* (9 mars). *Ordre nouveau* (7 avril), *Réveil National* (18 mai): (Articles de M. le Comte Albert de Mun, dans le *Gaulois*).—*L'Obéissance Militaire* (Article de M. Paul Bourget, 5 juin)—*Paroles d'Evêque* (de Mgr. Laurans, évêque de Cahors, *Semaine* de Cambrai, juin 1909).—*Les Œuvres Interconfessionnelles*, (Article de Ch. Antoine, dans *l'Univers*, 1er mai).—*Pourquoi les femmes d'aujourd'hui n'écrivent plus* (Article de Mlle Debrol, de *La Femme Contemporaine*, juin 1909).—*L'inventeur de la Machine à Coudre* (Chronique de *l'Univers*, 25 mai)—*Le Succès de M. Chauchard* (Article de René d'Aral, 5 juin.)

AURORE (9 mars), ORDRE NOUVEAU (7 avril), RÉVEIL NATIONAL (18 mai). (Articles de M. le comte Albert de Mun, dans le *Gaulois*).—On l'admettra, ce sont-là des titres significatifs. Ils se sont succédés, à quelques semaines d'intervalle, sous la plume du grand orateur-écrivain, dont les articles, disait le socialiste Jaurès, sont aussi éloquents que ses discours de jadis, et qui manie la plume, c'est sûr, comme la parole, avec une belle maîtrise. Il se passe quelque chose de grave en France. Et, quoiqu'il en paraisse d'abord, tout n'est pas perdu pour la cause qui nous est chère, nous voulons dire celle de la vraie tradition française, de la tradition séculaire, en d'autres termes de la tradition catholique. M. de Mun est depuis longtemps, à sa manière, un socialiste, mais un socialiste de l'école de l'évangile. Il y a quarante ans qu'il prêche la revendication des droits des travailleurs chrétiens. Et il tient à souligner les leçons que les événements ne cessent de donner à ses compatriotes et coreligionnaires. Il faudrait pouvoir citer ici *in extenso* les beaux articles que nous signalons pour montrer avec quelle éloquence il le fait.

La clôture du congrès diocésain de Paris, aux premiers jours du mois de mars, lui fait parler d'*aurore*. C'est que, rencontre assez piquante, pendant que pour cette clôture, Mgr l'archevêque de Paris allait sur le chemin de Belleville, en plein quar-

tier populaire, affirmer la vitalité puissante de l'Eglise dépouillée, M. Viviani, ministre socialiste, entrant en son hôtel, "qui fut celui des plus grands seigneurs de l'ancien régime, où il y a des bronzes et des marbres que ne possède aucune autre demeure aristocratique". "L'un va vers les faubourgs, l'autre vers les palais—écrit M. de Mun—c'est une leçon de choses."

Et développant son idée, il continue :

Un ami, de calme raison, revenant de ce Tivoli-Vauxhall ⁽¹⁾ m'écrivait : "C'est une aurore". Il se pourrait. Gailhard-Bancel, dans un ardent discours, a rappelé le mot de Boisgelin, cet archevêque d'Aix, qui tint une si belle place à la Constituante de 89. C'était une intéressante figure de prélat et d'homme d'Etat. M. Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot, vient de la faire revivre sous des traits bien curieux, d'après des lettres inédites de l'archevêque à la comtesse de Gramont. Que nous avons de peine à comprendre cette époque étrange ! Ces évêques d'ancien régime, au premier jour de la Révolution, étaient passionnés pour elle, presque autant que "la démocratie presbytérale", comme l'abbé de Boulogne appelait les curés. La lettre de Boisgelin au clergé d'Aix, pour les élections de 1789, fut une vigoureuse affirmation des droits de la nation. C'est là qu'il écrivit la phrase célèbre, citée l'autre soir par Gailhard-Bancel : "La religion sera le premier intérêt du peuple, quand l'intérêt du peuple sera la loi des ministres de la religion". Parole profonde qui, après cent vingt ans, semble d'une étonnante actualité. Quand Boisgelin prononçait cette forte maxime, il voulait dire que le peuple s'éloignait de la religion, parce qu'il ne sentait plus ses ministres en communion intime avec lui, avec ses besoins, avec ses souffrances. La paix concordataire renouvelait le même danger. Car le plus grand péril que puisse courir l'Eglise de France, ce n'est pas la persécution, c'est la fausse sécurité. L'une éveille le courage, l'autre engendre la routine. Le sujet est délicat pour une plume laïque. Mais écoutez l'évêque de Versailles, Mgr Gibier : "La vie de garnison a pris fin pour le clergé avec le Concordat. Faut-il maudire la rafale qui secoue l'arbre séculaire, qui fait tomber les rameaux desséchés, qui rejeunit et fortifie les branches vigoureuses ? Certes, notre pensée n'est pas de passer l'éponge sur les spoliations injustes et violentes dont l'Eglise de France a été la victime. Mais nous disons que le clergé français, n'ayant plus rien à perdre, n'a plus rien à craindre, et que sa pauvreté lui crée une magnifique indépendance". Assurément, en repoussant la loi de séparation et la vie matérielle dont elle offrait la jouissance au clergé, le Pape a fait un acte de surhumaine inspiration, encore incomprise du grand nombre. Combien, s'étant soumis, continuent d'en gémir ! Nos petits-fils, cependant, y verront la marque du génie apostolique.

(1) C'est là qu'avait eu lieu la clôture du congrès diocésain de Paris.

Le mois suivant, en avril, à propos de la grève des "postiers" et autres employés de l'Etat, et en rendant compte d'un grand meeting réuni à l'Hippodrome du boulevard de Clichy "afin d'affirmer la solidarité des travailleurs de l'Etat et du prolétariat industriel", M. de Mun parle de l'*ordre nouveau*, il fait le procès du parlementarisme qui s'écroule et il écrit :

Que voulez-vous? Je scandaliserai mes lecteurs peut-être davantage encore: mais il faut que je l'avoue, dans ce meeting de l'Hippodrome, au milieu des discours enflammés, il y eut des mots justes, qui tombèrent comme le couperet, sur le régime condamné. M. Pataud s'écria: "Nous n'avons pas besoin des députés. L'adage révolutionnaire dit: L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes". Est-ce que les hommes qui, s'étant servis du peuple au lieu de le servir, ont édifié leur fortune politique sur son aveugle confiance, n'ont pas mérité ce tardif et cruel désaveu? Et de quel droit ceux qui, pour parvenir, ont promis aux travailleurs une justice toujours différée, s'étonneraient-ils de les voir aujourd'hui secouer leur tutelle, pour défendre eux-mêmes leurs droits et leurs intérêts? Le dirai-je, jusque dans le blasphème du citoyen Yvetot contre la patrie, il y a une confuse leçon qu'il faut entendre. Le régime individualiste a créé les prolétaires, lamentables déracinés de la terre sociale, sans foyer permanent, sans propriété durable, que le simulacre de la souveraineté politique laisse, dans la cité comme dans l'Etat, sans droits et sans représentation. Que devient, pour ces isolés, la patrie commune? Qui leur en a voilé l'image sacrée? Ils disent encore: "Les patrons sont internationalistes dans l'intérêt de leurs capitaux: nous le sommes pour nos intérêts de classe". Que répondre? Pendant un siècle, toute la législation fut faite en faveur du capital: la liberté de la spéculation et de l'agiotage fut encouragée sans limites: l'association des capitaux ne connut pas de frontières. Le droit d'association professionnelle date, à peine, de vingt-cinq ans pour les ouvriers: ils n'ont pas encore le droit de propriété. M. Briand, l'autre jour, au Neubourg, vient de découvrir que les républicains feraient bien de se préoccuper de la question. "Les intérêts collectifs, dit-il, seront solidaires des grands intérêts nationaux". Il n'est que temps d'y penser, maintenant qu'il faut reculer devant la grève générale. Mais quelle confiance veut-on qu'inspirent aux travailleurs ces aveux arrachés par la menace des événements?—Hier, dans cette même salle des Sociétés savantes, où les députés connurent un si beau charivari, un autre ministre, M. Viviani, parlait avec une égale sérénité des découvertes récentes de son socialisme alarmé: "Il faut trouver des solutions nouvelles!" dit-il. Je le crois, et qu'il ne suffit plus, pour répondre à l'attente des travailleurs, de l'emphase d'une puérile impiété. M. Viviani s'aperçoit qu'il s'agit d'autre chose. On a proclamé jadis les droits de l'homme et du citoyen: cette proclamation a déchaîné le droit individuel sans se soucier du droit collectif.—C'est la condamnation du régime individualiste; c'est là contre-révolution annoncée par les fils de la Révolution.

Enfin, au lendemain des fêtes du 16 mai, à Notre-Dame de Paris, pour la glorification de Jeanne d'Arc, la nouvelle Bienheureuse, M. de Mun revient en somme sur le même sujet, et, après avoir parlé d'*aurora* et d'*ordre nouveau*, il parle de *réveil national*. Oh! l'article consolant pour ceux qui aiment la France! Nos lecteurs savent déjà comment, par un geste magnifique — et qui rappelle celui de Pie X embrassant le tricolore sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome, — Mgr Amette a voulu, au soir du grand triomphe de Jeanne, venir avec sa statue au-devant du peuple, qui n'avait pu avoir accès dans Notre-Dame et qui chantait sur le parvis le symbole du chrétien. A un signal de l'archevêque, le clergé — prêtres et évêques, parmi lesquels, disons-le ici, Mgr Racicot, auxiliaire de Montréal — s'avance vers les portes de la basilique entre une double muraille humaine.

Du chœur, une procession s'avance, lente et saisissante. En tête, des jeunes gens soutiennent, sur leurs épaules, la statue de Jeanne d'Arc, enveloppée de drapeaux tricolores; puis c'est la bannière de la Libératrice, fac-simile d'une scrupuleuse exactitude, que porte le colonel Keller, digne fils du grand catholique, mort il y a deux mois. Sur son passage, les applaudissements éclatent, suivent l'étendard comme une escorte de gloire; des femmes, des hommes même, dans un élan de pieuse illusion, croyant toucher celle qui fut à l'honneur comme à la peine, se penchent pour en saisir les bords et les porter à leurs lèvres. C'est une scène d'un autre âge.

Mais nous voici sous le porche illustre. La statue de Jeanne apparaît. Une clameur profonde, un de ces grands cris populaires qui font courir un frisson dans les veines, s'élanche de la foule: "Vive Jeanne d'Arc! Vive la France!" Derrière nous, du fond de l'église, un autre lui répond. Quand à son tour surgit la bannière, il redouble, s'étend, roule comme un flot sur cette mer humaine. Keller élève l'étendard de toute la hauteur de ses bras tendus. A mesure qu'il monte plus haut avec lui, le cri monte, se répète à l'infini: "Vive Jeanne d'Arc! Vive la France!" Les fenêtres de l'Hôtel-Dieu se garnissent de curieux, malades et infirmiers: de là aussi, des cris répondent à ceux d'en bas. Au fond de la place, les omnibus qui passent, s'arrêtent, et sur les impériales, des gens se dressent, agitant leurs chapeaux, criant avec la foule.

Devant le portail, on a roulé un haut escabeau, formé de plusieurs marches. L'archevêque y arrive enfin. Vêtu de la chape dorée, portant sa mitre, d'or comme sa chape, appuyé sur sa crosse, d'or comme sa mitre, lentement, pendant que les évêques, en manteau violet, se rangent autour de l'estrade improvisée, il en gravit les degrés, et, dominant nos rangs pressés, se révèle

aux yeux de la foule, pareil, sous l'ogive sculptée, à un pontife de quelque missel antique.

Alors. . . il faut renoncer à peindre! Les mots ne viennent plus. Ce fut un délire d'acclamations, qui mit à tous, parmi nous, des larmes dans les yeux.

Songez! quel spectacle et quelles pensées! Sur ce seuil où nous sommes, toute l'histoire de la France a passé.—Là, saint Louis parut, dans l'éclat de son humilité, les pieds nus et la tête découverte, portant la couronne d'épines du Christ, offerte par l'Empereur chrétien de Constantinople. Là, tandis que le *Te Deum*, chanté pour la victoire de La Marsaille, remplissait les voûtes sonores d'où pendaient les drapeaux de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, le prince de Conti perçait la foule qui obstruait l'entrée, conduisant par la main le maréchal de Luxembourg, et criant: "Place au tapissier de Notre-Dame!" Là, pendant que le bourdon, depuis dix ans silencieux, emplissait les airs de sa voix puissante, comme l'annonce de la résurrection, un soldat, couvert de lauriers, franchit audacieusement le seuil si longtemps profané, bravant les répugnances de ses compagnons impatients, les plaintes des intellectuels irrités, pour renouer avec la papauté l'alliance séculaire de la nation française. Là, quand reparut sur ce parvis, foulé par son histoire, la vieille royauté, retentit le chant magnifique que nous répétions tout à l'heure: *Deposuit potentes de sede*

L'archevêque saisit admirablement la grandeur de ce tableau sans égal. Il parla d'une voix forte, remercia la foule de sa longue patience et lui dit: "Vous attestez ici l'union de la religion et de la patrie; vous n'êtes, vous ne serez jamais de ceux qui les séparent!" La foule répondit par un nouveau transport: "Vive la France! Vive la religion!" Puis un silence, dans un signe du prélat, tomba sur elle: les évêques s'étaient avancés et tous, d'une seule voix bénirent le peuple immense.

C'est fini. Au milieu des cris d'enthousiasme, le cortège se rompt et la foule s'écoule. Les poitrines respirent largement. Quelque chose qu'on n'attendait pas a passé sur cette place, comme un courant d'air pur qui soulage les âmes. C'est le grand souffle du réveil national!

Non, vraiment tout n'est pas perdu au pays de nos pères, et des spectacles comme celui dont s'inspirait M. de Mun sont bien faits pour donner à espérer, serait-ce même contre toute espérance.

L'OBÉISSANCE MILITAIRE (Article de M. Paul Bourget, 5 juin 1909). — L'histoire du capitaine Magniez, l'une des victimes de la campagne des inventaires en France, a fait discuter passionnément devant l'opinion le grave problème qu'est au point

de vue moral l'obéissance militaire. Pour avoir refusé, le 20 novembre 1906, d'enfoncer une porte de sacristie, M. Magniez, dont la carrière militaire était absolument sans reproche comme soldat (7 ans) et comme officier (15 ans), a pourtant été destitué. Un écrivain de talent, M. Louis Ducrocq, fait paraître un livre *Sous la hache* qui n'est que le récit mis en roman de ce refus et de cette destitution. M. Paul Bourget en a écrit la préface et c'est cette préface qu'il donne en article. Or, pour tous ceux qui ont lu l'*Emigré* du célèbre psychologue, il est très intéressant de connaître son jugement définitif sur le problème moral de l'obéissance militaire. Il se trouve que ce jugement, ce qui n'a rien qui surprenne, est de très haute valeur et très juste au sens chrétien.

Ce miracle continu d'une perfection de service qui n'a pas connu une défaillance—écrit M. Bourget—quelle force l'avait produit? La foi religieuse. Si M. Magniez a été ce soldat, cet officier impeccable, c'est qu'il priait, c'est qu'il se confessait, c'est qu'il communiait. Et voici qu'au nom de la discipline on lui ordonne de marcher sur ce qui est pour lui le principe même de la discipline? Cet ordre est une monstruosité. Il n'avait pas à l'exécuter, puisque personne au monde n'avait droit de le lui donner. Un colonel qui commanderait à un régiment de marcher la tête en bas, serait enfermé comme fou. Un chef qui voudrait qu'un fils tue sa mère, outrepasserait évidemment ses pouvoirs. On ne peut ordonner non plus de désobéir à Dieu. La loi militaire n'a pas la vertu d'abolir les autres lois. Dans l'obéissance militaire, il y a une réserve qui s'impose.

Puis, entrant dans le vif, jusqu'au fond du problème, M. Bourget écrit ces lignes qui méritent d'être inscrites dans les manuels de morale et que nous citons scrupuleusement :

J'entends d'ici l'objection. Qui sera juge de cette réserve?—Celui qui commande ou celui qui obéit? Le réponse n'est pas douteuse: celui qui commande. Car si c'est celui qui obéit, voilà l'examen individuel introduit dans l'armée, et avec lui l'anarchie. Tel acte, légitime au regard de celui-ci, sera coupable aux yeux de celui-là. L'un marchera pour l'exécuter, l'autre non. Que devient alors cette unité de mouvement en dehors de laquelle il n'y a plus d'armée? Le sophisme enfermé dans ce raisonnement apparaîtra très vite si l'on se reporte à un cas précis, comme celui du capitaine Magniez.

Comparons ce cas à la rébellion d'un socialiste, par exemple, déclarant qu'il ne veut pas faire la guerre parce qu'il croit à la fraternité universelle des peuples. Nous trouverons que l'indiscipline du révolutionnaire n'a de commun que l'apparence avec le refus attristé de l'officier catholique. L'un fait appel à une opinion personnelle qu'il décore du beau titre de conscience, mais qui n'est en définitive qu'une idée toute subjective, pour parler la langue des philosophes. Ce n'est pas une opinion qu'invoque le Capitaine Magniez, c'est à un ordre qu'il obéit quand il s'appuie sur le Décalogue pour refuser de commettre un sacrilège. Il se conforme à une loi extérieure à lui, qui le précédait, qui lui survivra, qu'il n'a ni conçue par le raisonnement toujours faillible, ni découverte par une expérience toujours incertaine. Elle fait partie d'un code, et ce code est indépendant de l'interprétation individuelle. En se conformant à ses prescriptions, un capitaine Magniez, bien loin de faire acte d'anarchie, fait acte de discipline. Ce n'est pas sa faute si les dépositaires de l'autorité humaine prétendent opposer à des prescriptions souverainement impératives des ordres qui sont en rébellion avec l'autorité supérieure, celle de Dieu. Les indisciplinés, ce sont eux. Les anarchistes, ce sont eux. C'est lui qui maintient le principe de l'obéissance par un geste tout pareil à celui du grognard légendaire disant: "Quand vous seriez le Petit Caporal lui-même, vous ne passerez pas". Il y a une consigne d'en haut qui prime toutes les autres consignes. Le capitaine s'y astreint. Il ne la discute pas. Et, ce faisant, il sert encore.

PAROLES D'ÉVÊQUE (de *Mgr Laurans*, évêque de Cahors, *Semaine* de Cambrai, juin 1909).—Pour faire suite à l'argumentation très sûre et très nette du romancier psychologue, voici, sur l'obéissance aux lois toujours, les très fortes paroles que prononçait récemment *Mgr* l'évêque de Cahors, devant ceux qui s'étaient faits ses juges. *Mgr* Laurans avait été poursuivi pour avoir condamné les livres mauvais et les mauvaises écoles. Il fut du reste condamné à 25 francs d'amende et les dix curés doyens qui comparaissaient avec lui à 16 francs, tous avec sursis. Mais auparavant il avait adressé au tribunal ces fières paroles, lesquelles se passent de commentaires :

...Souvenez-vous donc, messieurs, des déceptions déjà subies par le législateur du 9 décembre 1905. Suivant une parole célèbre, il avait tout prévu, sauf ce qui est arrivé; veuillez me permettre de vous dire pourquoi. Il considéra l'Eglise comme ne tenant son existence que de la volonté humaine et il légiféra en conséquence; mais l'Eglise refusa d'accepter l'organisation qu'on prétendait lui imposer, elle ne cessa pas néanmoins d'exister, ni de vivre. Or, l'une des manifestations les plus importantes de cette vie chrétienne, c'est l'enseignement.

L'Eglise enseigne, non en vertu de diplômes, mais en vertu d'une mission. Elle enseigne par ses prêtres sous le contrôle des évêques, et par ses évêques sous le contrôle du pape. En écrivant une lettre pastorale, l'évêque remplit le devoir d'enseigner, et son enseignement ne tire pas sa force obligatoire de l'assentiment de ceux à qui sa lettre est adressée, mais de l'autorité même dont il est investi. Si vous tenez compte, messieurs, de la nature du pouvoir d'enseigner qui appartient à l'Eglise, vous reconnaîtrez que les lettres pastorales de votre évêque échappent à votre contrôle, et que faire juger par ses diocésains la doctrine de leur évêque, c'est renverser toute hiérarchie. Je puis donc, sans témérité aucune, déclarer ici que vous n'avez aucune autorité pour apprécier la doctrine de mes lettres pastorales. Elles traitent uniquement de questions religieuses, qui sont de ma compétence et non de la vôtre, et aujourd'hui même, sans me départir du respect que je vous dois, j'ai le droit de constater que vous restez mes diocésains. Quand vous me jugez pour un acte épiscopal, je suis encore votre évêque, et je reste, même à votre barre, le juge de la doctrine chrétienne pour le diocèse de Cahors.

En cette qualité de juge de la doctrine, j'ai condamné certains livres et certaines écoles; je renouvelle ici cette condamnation. Quelle que soit la sentence que vous prononcerez sur moi, celle que contient ma lettre du 15 décembre dernier restera valable: livres mauvais et écoles mauvaises sont et demeureront condamnés...

LES OEUVRES INTERCONFESSIONNELLES (Article de *Ch. Antoine*, dans *l'Univers*, 1er mai 1909). — Une grosse question, et une question très actuelle dans notre pays et dans nos temps, qui n'est pas sans analogie, ou sans relation, avec celles de l'obéissance militaire et de l'obéissance due aux lois civiles. Que faut-il penser des oeuvres où travaillent en commun des gens de croyances différentes, par exemple des catholiques et des protestants? Parce qu'on ignore trop les vrais principes catholiques sur la *tolérance* permise, on taxe très vite en certains milieux l'Eglise et ses chefs d'*intolérance*. Les bonnes intentions peuvent excuser certaines imprudences de langage, elles ne les justifient pas. On ne saurait trop rappeler à ce sujet la juste doctrine. Et, pour le dire en passant, il est regrettable qu'à Montréal quelques-uns de nos publicistes et de nos hommes dirigeants, d'ailleurs intègres, mais mal renseignés, ne suivent pas plus assidûment, par exemple, les cours de Droit Public que donne à l'Université Laval notre savant confrère et collègue à la REVUE, M. l'abbé Perrier.

Des hommes qui appartiennent à différentes croyances reli-

gieuses peuvent s'unir sans doute dans un but commun. Mais l'important est de savoir jusqu'à quel point cela peut se faire sans danger. Comme le dit très bien l'auteur de l'article que nous signalons, si le but social qu'on poursuit appartient à l'ordre purement temporel — une société d'archéologie ou de pêcheurs à la ligne par exemple — sans aucun lien avec la religion, sans aucune attache spéciale avec la morale, l'union peut se faire. Ou bien, si l'association se propose le seul bien-être matériel des citoyens — disons une société de crédit populaire ou une société pour la construction des habitations à bon marché — l'union peut encore se faire. Le pouvoir ecclésiastique n'a jamais revendiqué le monopole de la bienfaisance, il réclame seulement la liberté de faire le bien.

Mais quand il s'agit du bien des âmes, de la formation morale, du secours spirituel à apporter, la question devient pratiquement beaucoup plus délicate. La neutralité est pour le moins bien difficile. En tous cas, elle ne saurait être l'idéal pour un catholique convaincu et sincère. Voici comment M. Antoine expose le noeud de la question pour ce qui regarde les oeuvres interconfessionnelles entre catholiques et libres-penseurs :

Pour le libre-penseur, la bienfaisance est un terme qu'il ne peut point dépasser; pour le catholique, elle est un commencement, une première étape, un moyen pour une fin plus haute. Le catholique aura à coeur de préparer les voies—soit pour lui, soit pour d'autres, soit directement, soit indirectement—à l'influence religieuse. Sans faire de propagande indiscrète, il profitera de toutes les occasions pour répandre autour de lui l'ineffable bienfait de la foi; mais, dans l'oeuvre interconfessionnelle proprement dite, tout apostolat est rigoureusement interdit. La différence est grande. Si donc les oeuvres interconfessionnelles peuvent être utiles, si même, dans certaines circonstances particulières, elles peuvent être nécessaires, elles ne sauraient être pour nous, catholiques, l'idéal, la règle pratique et ordinaire de notre dévouement.

J'insiste sur ce point, parce qu'il se manifeste de nos jours, sous prétexte de libéralisme, de largeur d'esprit, de plus grande diffusion du bien, une certaine tendance à laïciser les oeuvres, à les rendre interconfessionnelles. On a parlé de patronages, de cercles d'études, de colonies de vacances, d'écoles ménagères interconfessionnelles. Dès lors, il n'y aurait plus d'oeuvres catholiques dans un sens strict. L'antique religion qui a jalonné les siècles de ses institutions de bienfaisance aurait perdu sa fécondité et ne produirait

plus que des fruits hybrides! Ainsi l'on verrait les catholiques eux-mêmes enfermer la religion entre les murs du sanctuaire et l'empêcher de rayonner dans les associations. En vérité, n'est-ce pas faire le jeu de nos adversaires, qui affichent ouvertement la volonté de laïciser la charité et de neutraliser les oeuvres?

Que ce soit là une hypothèse extrême, j'y consens, mais il n'en demeure pas moins que les oeuvres interconfessionnelles donnent prise à un danger contre lequel les catholiques doivent se mettre en garde. Qu'ils veillent avec le plus grand soin à ce que l'organisation ne dévie pas de la neutralité inscrite dans les statuts; qu'ils regardent de près si l'oeuvre pour laquelle on les sollicite se tient bien, comme elle le prétend, dans une sphère ouverte à tous, qu'ils aient à coeur, enfin, de n'accepter point dans l'association une place inférieure, une fonction de second ordre, une sorte de *diminutio capitis*. Le péril que je signale n'est pas chimérique, et l'on a vu parfois, dans certaines oeuvres interconfessionnelles, les catholiques servir d'étiquette pour faire passer plus facilement une marchandise frelatée. J'ai connu une société de secours mutuel fondée par des catholiques, enrichie de leurs sacrifices, mais librement ouverte à tous, et qui, au bout de dix ans, s'est trouvée accaparée par les francs-maçons et est devenue franchement anti-religieuse. On ne s'est aperçu du mal que lorsqu'il était irréparable.

POURQUOI LES FEMMES D'AUJOURD'HUI N'ÉCRIVENT PLUS (Article de Mlle Debrol, de *La Femme contemporaine*, juin 1909). — Des hauteurs un peu sévères où nous font planer tous ces graves problèmes moraux, si nous descendions à un sujet tout aimable et, lui aussi, paraît-il, très actuel? Pourquoi les femmes n'écrivent-elles plus, se demande Mlle Debrol, comme au temps, sinon avec le talent, de Mme de Sévigné? Et, dans une page très fine — qui prouve d'ailleurs qu'il en est encore qui savent écrire — elle en donne plus d'une raison. C'est d'abord la vogue de la conférence, "ce lunch spirituel et rapide, auquel la femme cultivée donne encore volontiers une heure en passant", c'est ensuite la facilité avec laquelle "on se débarrasse" d'une correspondance qu'on estime "une corvée", c'est l'usage de plus en plus fréquent de la "carte postale" et de "l'instantané", c'est enfin le "désir de s'amuser" trop général, qui fait qu'on n'ose plus parler de "ses impressions". Et Mlle Debrol termine son article par cette page que nous nous permettons de soumettre aux réflexions de nos lectrices... et de nos lecteurs, qui, eux aussi, en pourraient tirer un réel profit:

Retranchant le superflu, nous n'écrivons plus que lorsqu'une obligation

de politesse nous y contraint: lettres de voeux, de condoléances ou de félicitations, lettres presque officielles, artificiellement composées de formules dont le coeur s'absente et où l'esprit d'invention a peu de part.

Ces pages sont écrites pour un cas particulier, un événement triste ou joyeux, il y a le "ton à prendre": nous nous y appliquons en évitant de nous hausser jusqu'aux idées générales. Même, nous nous en tenons le plus souvent possible au rapide envoi de cartes apostillées avec leurs clichés tout faits qui servent à tous.

D'ailleurs, l'imprimerie se substitue de plus en plus à toute cette calligraphie, car ce n'est plus que cela dès lors qu'on n'y met ni personnalité, ni pittoresque. Mademoiselle aura annoncé son mariage par des cartes P. M.; et les exquis billets qui gentiment conviaient aux soupers sont remplacés par le carton gravé où la date seule reste à remplir.

Mais alors, dira-t-on, c'est la science, c'est le progrès qui ont ruiné ce genre de littérature. Il est plus commode et plus prompt d'envoyer un télégramme avec son style laconique et conventionnel, que de griffonner une lettre élégante.

Certes, oui, notre civilisation a fait cela, car c'est elle qui a modifié la société et transformé nos goûts. Je dis: transformé nos goûts car, dans cet abandon volontaire du style épistolaire, se trahit aussi une répugnance de la femme pour tout ce qui est travail personnel.

Je n'ai parlé, intentionnellement, ici, que de la femme du monde, de celle qui a le loisir de cultiver les arts de la société, ces arts dits "d'agrément", parmi lesquels il serait bon de ranger celui de la correspondance. Il est triste de considérer combien de jeunes filles, de jeunes femmes qui passent pour avoir reçu une éducation complète et soignée, sont dans l'impossibilité de rédiger correctement (je ne dis pas élégamment, je dis correctement) une acceptation à dîner, une invitation ou un remerciement. C'est pourtant là un terrain qui leur est réservé, un talent facile à acquérir, où les grâces de leur esprit peuvent se révéler tout naturellement. Quand on est élégante et délicate, il semble que tout en soi doive être élégance et délicatesse, marqué d'un cachet de distinction, de finesse, et une faute de français ou une maladresse d'expression dans la lettre d'une femme font l'effet de taches sur une toilette de prix, de fausses notes dans une mélodie.

L'INVENTEUR DE LA MACHINE A COUDRE (Chronique de *l'Univers*, 25 mai 1909, par F. C.).—C'est encore ici d'un sujet féminin qu'il est question. Est-il comme l'autre de haute portée? Peut-être est-il surtout de portée pratique et intéresse-t-il davantage la foule des filles d'Eve, nous voulons dire les humbles, celles qui peinent, celles à qui, en un mot, la machine à coudre est plus familière que la plume. Or, savent-elles, celles-là, ce qu'elles doivent à l'inventeur modeste et patient—Bar-

thélémy Thimonnier, 1793-1857—qui a *trouvé* la précieuse machine ou au moins son principe? A l'âge de 32 ans, il se mit à étudier la mécanique et devint rêveur et silencieux. Comme tant d'autres bienfaiteurs de l'humanité, il fut d'abord traité de fou. En 1829, il parvint à construire entièrement de sa main un appareil destiné à coudre mécaniquement au point de chaînette. Cette première machine à coudre était fort simple. Toute construite en bois, elle était actionnée par une corde à action directe dont chaque oscillation ne produisait qu'un point. Mais le principe était acquis. Il ne restait plus qu'à le perfectionner pour arriver aux machines de 800 à 1000 points à la minute que l'on construit aujourd'hui. Thimonnier mourut à 64 ans, après bien des luttes et des déceptions. On va lui élever un monument à Lyon. Et certes, il ne l'a pas volé.

Voici comment, en 1845, il défendait son invention, nous raconte la chronique de l'*Univers*, contre ceux qui prétendaient que la "machine" était l'ennemi du travailleur manuel.

Ce n'est pas, il est vrai, sans quelques alarmes et quelques perturbations dans les habitudes d'un certain nombre de travailleurs, que toutes ces merveilles ont pu se produire. Peut-être en sera-t-il de même du métier à coudre, dans son application restreinte à certains ouvrages d'aiguille, jusqu'à ce que les couturières, à l'exemple de leurs devanciers, les tricoteuses et les fileuses de laine, de lin et de coton, aient adopté les applications nouvelles sur d'autres industries. Mais à cet intérêt momentané d'un très petit nombre, faut-il sacrifier les générations futures? étouffer à leur naissance les enfantements de l'esprit humain? pousser devant lui les colonnes d'Hercule et lui dire: Tu n'iras pas plus loin? Empêchez donc alors les chemins de fer de sillonner la France au détriment de quelques propriétés morcelées, de quelques industries annihilées? Brisez les presses d'imprimerie, conservées au prix de tant de sang. Brisez tous les métiers à tisser et à filer, fondement de la prospérité des principales villes qui nous environnent. Condamnez les malheureux à se vêtir désormais d'une bure grossière, au lieu des habits élégants enfantés à vil prix par les prodiges de l'industrie.

C'en est assez de ces exemples pour démontrer que l'esprit humain, non plus qu'un fleuve, ne saurait être arrêté dans sa marche progressive et fécondante. L'ouvrier qui s'insurge contre les machines, c'est l'enfant qui se révolte et maltraite sa nourriture.

Qu'est-ce que mon métier à coudre au point de chaînette, comparé à toutes ces sublimes inventions, pour mériter la préférence d'une attaque? Quelle est sa destinée? Je l'ignore. Mais s'il m'était permis d'en espérer seulement pour la confection des habillements et du linge de chaque personne, une éco-

nomie d'un franc, j'aurais épargné à mon pays un travail manuel de trente-trois millions de francs, qui, déversés sur d'autres industries, augmenteraient d'autant la richesse nationale sans compter les avantages de l'exportation. Et chaque malheureux y gagnerait par an le prix d'une journée de travail. Un tel résultat, la plus belle récompense que je puisse espérer, me consolera aisément des attaques, respectables dans leur but, mais erronées, dirigées contre mon invention.

Le modeste Thimonnier ne se doutait pas alors que sa machine devait apporter des changements aussi profonds dans la vie économique. Aussi sa mémoire doit-elle être honorée par tous ceux—et ils sont nombreux—qui bénéficient de son invention.

LE SUCCÈS DE M. CHAUCHARD (Article du *Gaulois* par René d'Aral, 5 juin 1909).—Pour terminer cette revue, il ne sera peut-être pas sans intérêt de parler des succès de ce millionnaire propriétaire des grands magasins du Louvre qui vient de mourir à Paris. Ne serait-ce qu'à titre de curiosité et de variante, le récit que nous donne René d'Aral de cette rare bonne fortune aurait toujours ici sa place.

Ses débuts ... un roman. Vers l'année 1854, deux jeunes gens remplissaient les fonctions de chef de rayon aux appointements de 100 francs par mois. L'un s'appelait Alfred Chauchard et était employé au Pauvre Diable; l'autre se nommait Auguste Hériot et travaillait à la Ville de Lyon, modestes magasins de nouveautés fort connus dans le quartier qui s'étendait entre le palais du Louvre et la rue Montmartre. Intelligents tous deux, ambitieux et actifs, ils rêvaient de fonder une maison de commerce où ils pourraient appliquer les innovations que leur suggéraient leur précoce expérience et leur intuition des progrès qu'il faudrait réaliser dans un avenir prochain. Ils y rêvaient chacun de son côté: car ils ne se connaissaient pas. Mais comme ils fréquentaient le même coiffeur à qui ils confiaient leurs projets, celui-ci, un beau jour, se décida à les présenter l'un à l'autre. On causa, on s'entendit. Malheureusement, si Chauchard n'avait que ses économies à mettre dans la future maison de commerce, Hériot, fils d'un petit marchand de vins de Saint-Mandé, n'avait rien du tout... Mais Chauchard n'était pas homme à se laisser arrêter par un obstacle. Il savait que M. Emile Pereire, président de la Société Immobilière, venait justement d'acquérir les terrains situés à gauche du Palais-Royal et compris entre la rue de Rivoli qu'on allait percer, la rue Saint-Honoré et la rue du Coq, aujourd'hui rue de Marengo. Il alla carrément trouver ce puissant financier qui, après l'avoir découragé en le recevant debout et en le priant d'être bref, finit par s'intéresser à ce

jeune commis, qui développait avec tant de chaleur ses plans d'avenir.

— Soit, lui dit-il, je consens à vous louer l'ensemble des boutiques que je songeais à démolir... ce sera cent mille francs...

Cent mille francs! Où les trouver? Chauchard se mit derechef en quête d'un commanditaire: deux jours après, il décidait M. Faret, propriétaire de la *Belle-Française*, à risquer la somme requise. Le lentemain on signait. L'année suivante—nous sommes en 1855—les deux amis ouvraient rue du Coq un magasin de nouveautés à l'enseigne du Louvre. On était en pleine Exposition universelle; Paris inaugurerait les grandes transformations du baron Haussman. L'heure était propice aux initiatives hardies et pourtant, en dépit de leur énergie, de leurs aptitudes, les premières années de l'exploitation commerciale de l'association Chauchard-Hériot furent assez pénibles et parfois décevantes. Pour réaliser ces vastes projets, il fallait, un fonds social: or, les cent mille francs de M. Faret avaient été absorbés avant même que le Louvre n'eût ouvert ses portes. M. Chauchard, résolu à lutter coûte que coûte, réussit à décider le conseil de l'Immobilière à former avec lui une société au capital de onze cent mille francs, divisés en parts de 5,000 francs chacune. L'affaire lancée dès lors sur de nouvelles bases ne tarda pas à prospérer. L'ère des gros bénéfices commençait dès 1866 avec 13 millions d'affaires; ils atteignaient, en 1869, 25 millions; malgré la guerre, les bénéfices sont encore de 5 millions en 1871; ils montaient à 40 millions en 1875 et dépassaient à l'époque où M. Chauchard prenait sa retraite, le chiffre de 100 millions, qu'il s'était fixé en fondant le Louvre.

Le secret de cette merveilleuse et rapide prospérité était due à ce génie du négoce que les deux directeurs possédaient au plus haut degré. Dès le début de leur entreprise, ils avaient compris qu'il fallait rompre avec les anciens systèmes: ils s'ingénierent à appliquer les procédés nouveaux tels que ceux qui consistent à vendre des marchandises en chiffres connus, à intéresser les employés dans les bénéfices, à diminuer le prix de la fabrication des tissus, à développer sur une vaste échelle les services d'exportation avec l'étranger. Il s'inspirèrent de ce principe qu'il était plus avantageux de vendre beaucoup que de gagner beaucoup et qu'il était préférable de renoncer au bénéfice immédiat pour assurer davantage le bénéfice futur.

Quelle fut dans la direction du Louvre l'exacte part de collaboration de M. Crauchard? Je l'ignore; je crois que les deux associés se complétaient l'un l'autre. Hériot était sans doute la cheville ouvrière de l'entreprise et s'intéressait à la gestion financière. M. Chauchard, qui s'entendait admirablement à "présenter" la marchandise, s'occupait plus volontiers du côté "extérieur" et du personnel. Il fut l'un des premiers à se soucier du bien-être de l'employé et à assurer son avenir: il créa au Louvre une véritable institution philanthropique, qui est l'honneur de cette maison. C'est lui, si je ne me trompe, qui dans la pensée d'encourager l'épargne a fait constituer une caisse de comptes courants où chaque employé peut déposer le fruit de son travail jusqu'à concurrence de cinq mille francs et en tirer un intérêt de 4%.

Mais comment rappeler ici toutes les idées heureuses, toujours pratiques et souvent nobles, dont il fut l'initiateur, durant ses trente années de direction?

Lorsqu'en 1885 il abandonna ses fonctions, l'oeuvre qu'il s'était tracée était accomplie. L'entreprise qu'il avait fondée détenait, si l'on peut dire, le record de la prospérité: les actions émises à 5,000 francs trente années auparavant rapportaient 23,000 francs par an, soit plus de quatre cents pour cent de leur valeur d'émission. La seule part de M. Chauchard lui a rapporté jusqu'à la fin de sa vie, une moyenne de 3,300,000 francs par an...

Elie J. Auclair,

Secrétaire de la rédaction.